



République du Sénégal  
*Un Peuple – Un But – Une Foi*

Région de ZIGUNCHOR

Département de Bignona  
Arrondissement de Tendouck

Commune de Thionck-Essyl

## **Plan de Développement Economique et Social de la Commune de Thionck-Essyl**

*Horizon 2015-2019*

**Diagnostic des contraintes et des possibilités de développement de la Commune de Thionck-Essyl**

*Document de travail*



**Joseph DIATTA**  
Economiste Planificateur  
Consultant en développement Local

Février 2015

## **SOMMAIRE**

**(A FINALISER)**

## **PREAMBULE**

Les problèmes de développement ne peuvent être analysés et traités que par les intéressés eux-mêmes, avec parfois l'appui méthodologique ou organisationnel de personnes ou d'organisations ressources.

L'analyse des problèmes d'environnement et de développement de la commune de Thionck-Essyl a fait l'objet de plusieurs rencontres et concertations, d'abord au niveau interne à l'occasion des assemblées communales, des gamous etc ; puis au niveau externe grâce à la mobilisation des ressortissants et l'implication des partenaires au développement.

Au cours des différentes instances regroupant les populations locales et des personnes ressources extérieures, les menaces sur l'environnement ont pu être décelées et la nécessité d'agir vite et de manière concertée pour les contenir ont été unanimement partagées.

Le travail qui sera exposé dans les pages suivantes est le résultat d'une concertation collective. Il s'agira dans sa présentation de faire la connaissance du milieu et de la démarche de travail, ensuite d'examiner les contraintes au développement et les hypothèses de solutions et enfin d'envisager les actions concrètes de sortie ainsi que les modalités et sources de leur financement.

## **A/PRESENTATION DE LA COMMUNE DE THIONCK-ESSYL**

### **I. Milieu physique**

La commune de Thionck-Essyl est située dans le département de Bignona et dans l'arrondissement de Tendouck. Elle est limitée au Nord par les communes de Mlomp et de Kartiack, au Sud par la commune de Mangagoulack, à l'Ouest par le marigot de Diouloulou et à l'Est par la commune de Diégoune.

Le climat est de type Sub-guinéen avec une alternance d'une saison sèche qui dure de Novembre à Mai et d'une saison des pluies de Juin à Octobre.

Le terroir dispose d'un réseau hydrographique important composé de bras de fleuves qui se jettent en général dans le fleuve Casamance et de mares temporaires. La nappe phréatique affleure à 1 m sur les bas-fonds, 10 m sur les versants et à 15 m sur le plateau. Elle est principalement alimentée par les eaux de pluies avec une moyenne annuelle de 1 200 mm.

La forêt abrite diverses essences forestières composées d'arbres fruitiers (manguiers, agrumes), de rôniers, de palmiers à huile, de caïlcédrats, de fromagers, de cadds, des espèces rampantes etc. Cette partie fait l'objet d'un fort déboisement pour l'installation des vergers et l'extension de l'habitat.

Les ressources en eau de la commune sont liées à l'évolution de la pluviométrie. L'incidence de cette pluviométrie sur l'économie locale est plus visible durant les années de déficit pluviométrique comme ce fut le cas en 1983 / 84.

Le régime pluviométrique se traduit sur le plan des conditions de vie des populations par deux situations extrêmes :

- Une amélioration de la situation alimentaire en année de bonne pluviométrie ;
- Un déficit vivrier en année d'insuffisance pluviométrique.

Durant ces trois dernières années 2011 à 2014, le régime pluviométrique s'est amélioré et les principales cultures sont parvenues à boucler leur cycle végétatif. La moyenne annuelle tourne autour de 1200 mm.

La commune possède un foragede 150 m<sup>3</sup> dont la mise en service est encore retardée jusqu'ici malgré les multiples démarches auprès des services compétents. A cette infrastructure, on peut ajouter plusieurs puits hydrauliques, des puits améliorés et des puits traditionnels.

## **II. Milieu humain**

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2002 chiffre la population de la commune à 8 806 habitants.

Sa population avoisine au dernier Recensement Général de la Population de 2013, les 12 000 habitants, voire davantage, avec une densité moyenne de 42 habitants au km<sup>2</sup>.

La commune, très étendue est divisée en 4 quartiers eux-mêmes subdivisés en sous-quartiers

- Au Nord -Ouest : Batine
- Au Nord- Est : Daga
- A l'Ouest : Kamanar,
- Au Sud : Niaganane

Il est facile de rallier ThionckEssyl par taxi brousse depuis Ziguinchor, pour les plus pressés et pour les moins pressés par des pirogues assurant le transport à travers des bolongs pittoresques, le jeudi et le dimanche

Distante d'environ 65 km, de la capitale régionale Ziguinchor, la commune de Thionck-Essyl est une bourgade tranquille d'une superficie d'environ 200 ha qui a totalement préservé son authenticité de grand village à l'étonnante hospitalité et soucieux de ses traditions malgré l'influence d'autres communautés allogènes.

Communauté rurale de 1980 à 1990 présidée par Abdoulaye Djiba, ThionckEssyl, un des plus grands villages de la Casamance, a été érigé en commune par un décret du 8 octobre 1990.

## **III. Contraintes naturelles de la commune.**

Elles sont dues aux aléas climatiques et se sont traduites ces 20 dernières années par des cycles de sécheresse dont les effets sur l'environnement et la production agricole se ressentent jusqu'ici.

Sur le plan écologique, la répétition des sécheresses a entraîné :

- une forte déforestation de l'environnement continental et mangroviens ;
- une forte remontée saline sur les terres rizicultivables ;
- un tarissement prématuré des points d'eau dès le mois de mai.

## ThionckEssyl

### Administration

<u>Pays</u>	 Sénégal
<u>Région</u>	Ziguinchor
<u>Département</u>	Bignona
<u>Maire</u>	Oumar BADJI
<u>Mandat</u>	2014-2019

### Démographie

<u>Population</u>	8 806 hab. (estim. 2002)
-------------------	--------------------------

### Géographie

Coordonnées  12° 47' 08" Nord 16° 31' 18" Ouest 12.78556, -16.52167

Altitude 16 m



Le profil historique de Thionck-Essyl raconté par les populations elles-mêmes lors des diagnostics participatifs, donne deux versions de la création du village.

Première version :

Les Diolas qui représentent 8% de la population sénégalaise sont essentiellement implantés en Casamance où ils pratiquent la pêche et la riziculture. Chassés par les Mandingues de l'empire du Mali, le peuple diola se serait installé le long du fleuve Gambie et de la Casamance au 14<sup>ème</sup> siècle. Des groupes diolas décidèrent de se sédentariser et créèrent ainsi le village de Thionck-Essyl.

Deuxième version :

Le village de Thionck-Essyl serait créé à la suite de migrations venues du sud qui auraient transité par Essyl dans le royaume de Bandial (Sud-Ouest de Ziguinchor). Ces migrants diolas, sous la direction de Athiongse seraient imposés aux Bainouks précédemment installés dans cette zone propice à la cueillette, à la chasse mais surtout à la riziculture et à la pêche.

Ils décidèrent de se sédentariser en créant le village de Thionck-Essyl (qui signifie s'accroupir pour faire la cuisine) en mémoire de leur origine d'Essyliens. Cependant, il y a lieu de noter que ces deux thèses sur la création de Thionck-Essyl n'épuisent pas le débat sur l'origine des premiers habitants.

## **B/INTRODUCTION**

La politique de décentralisation et la place centrale qu'occupent les ressources naturelles et le foncier dans la dynamique économique des terroirs ruraux qui forment les collectivités locales, imposent la construction d'une vision cohérente de leur développement. A ce titre, les gestionnaires de ces ressources doivent s'imposer, au-delà de la stricte application des dispositions de la législation, des règles et un mode de fonctionnement rigoureux. Mais pour garantir le maximum d'efficacité d'une telle politique, ces règles doivent être le reflet d'un consensus impliquant tous les acteurs concernés par les aspects sur lesquels elles portent, au niveau local.

C'est à ce besoin d'une charte locale sur les ressources que répond la mise en œuvre d'un processus d'élaboration d'un Plan de Développement Economique et Social (PDES) dans la commune de Thionck-Essyl.

Ce processus est mis en œuvre avec l'appui d'un consultant privé, expert en développement local. La démarche, les principes et les objectifs ont été validés de manière participative par les populations, les élus, les organisations communautaires de base locales et les partenaires d'appui au développement de la commune de Thionck-Essyl.

Il s'agit d'arriver à un instrument d'aide à la décision sur les ressources qui, à partir d'une bonne visibilité de la situation des potentialités locales et de leur utilisation, permettra une meilleure intégration des activités et une gestion plus démocratique de ces ressources, à travers notamment une plus grande implication des populations et l'instauration de la communication entre les acteurs de la commune comme norme de gouvernance locale.

Le processus a été enclenché en Décembre 2014 par le Maire de la Commune Mr Oumar BADJI et l'animation confiée un consultant privé, expert en développement local, Celui-ci a mis en place une équipe de jeunes de Thionck-Essyl, connaissant bien leur terroir et ses réalités pour la conduite des processus participatifs portant sur l'élaboration du plan.

Le présent document présente les premiers résultats de la concertation locale, notamment les diagnostics participatifs des contraintes et des possibilités de développement de la commune de Thionck-Essyl.

## **C/DEMARCHE ET DEROULEMENT DES DIAGNOSTICS PARTICIPATIFS**

La mise en œuvre d'un processus participatif de diagnostic des problèmes et des possibilités de développement de Thionck-Essyl vise à enclencher une dynamique globale de prise en charge locale de la planification concertée du développement, à travers une gestion appropriée des ressources naturelles. Une fois élaboré, le Plan de Développement Economique et Social (PDES) doit être un outil central dans tous les travaux de planification du développement local de la commune et, de manière générale, dans toutes les décisions concernant les ressources et leur utilisation.

La finalité est d'enclencher un processus devant conduire la Collectivité Locale à prendre en charge seule, la gestion de ses ressources en intégrant tous les enjeux liés à la décentralisation. Cela suppose la construction progressive et participative de connaissances et d'informations. Mais il s'accompagne surtout du développement, au niveau local, de compétences à même d'en assurer les exigences.

La démarche proposée a donc mis un accent particulier sur la participation. Il devait être clarifié, dès le départ, que la mission de l'équipe technique n'était pas **de réaliser le PDES pour la Commune de Thionck-Essyl, mais plutôt de l'aider à réaliser son PDES.**

Le plan devant refléter les besoins et les préoccupations des populations locales, la présence de ces dernières doit être fortement marquée, de la conception à la mise en application. Au contraire, celle de l'équipe technique doit être de moins en moins perceptible à mesure qu'on sent une appropriation de l'opération par le Conseil Municipal et les populations de la commune.

### **I- Principes généraux de la Démarche**

Quatre principes de base ont été fixés, au départ du processus, comme devant guider la mise en œuvre de la démarche d'élaboration du PDES.

- une maîtrise d'œuvre de la commune
- un strict rôle d'appui-conseil de l'équipe technique
- un cachet officiel de l'opération
- un effort systématique de rendre les informations accessibles et utilisables par les populations locales.

## **II- Thématiques abordées**

Le PDES porte sur les ressources et leur utilisation, les secteurs socioéducatifs et de santé, l'environnement, l'habitat rural et l'assainissement, le transport et le commerce, les voies de communication, etc. Il s'agit de définir ensemble avec les populations de la commune un cadre de collecte d'informations permettant de faire l'état des lieux des potentialités et les limites de leur utilisation.

## **III- Etapes de la mise en œuvre**

Le déroulement des activités a suivi, dans les grandes lignes, les étapes ci-après :

### ***3.1.- Mise en place d'un cadre de partenariat :***

Les partenaires impliqués dans l'opération, en l'occurrence le Conseil Municipal de Thionck-Essyl et le Consultant devaient s'entendre sur les modalités pratiques de mise en œuvre. Après les premiers échanges et un accord sur le principe de conduire l'opération dans la Commune de Thionck-Essyl, le Conseil municipal a pris un acte administratif marquant son autorisation et le démarrage officiel des activités.

Les discussions devaient ensuite porter sur une définition claire des objectifs et des limites de l'étude ainsi que les modalités pratiques de l'exécution de la tâche, notamment les engagements des uns et des autres, ainsi que leurs rôles respectifs et responsabilités dans la conduite de l'opération.

### ***3.2- Atelier de lancement:***

Le lancement officiel a eu lieu à l'occasion d'une rencontre tenue le 18 Décembre 2014 avec le Maire de Thionck-Essyl après que le Conseil Municipal ait validé la réalisation du PDES..

Au-delà du cachet solennel, cette rencontre a permis de procéder à une présentation détaillée de la démarche d'élaboration proposée par le consultant, de revenir sur les objectifs et l'opportunité d'engager une telle opération, d'échanger, de manière approfondie, sur les modalités de mise en œuvre : organisation pratique de la concertation, listing des acteurs concernés et définition de leurs rôles respectifs ainsi que leur niveau d'implication. Sur cette base, un planning de mise en œuvre a été proposé et validé.

### ***3.3- Collecte des informations préliminaires***

Une fois le cadre de partenariat mis en place, une phase de recueil des informations a été engagée. Ces informations ont porté sur les différentes thématiques identifiées comme définissant le contenu minimal du futur PDES. Dans ce travail exploratoire, le consultant s'est d'abord intéressé à la documentation disponible au niveau de la Commune, des services techniques régionaux et/ou locaux, et des partenaires au développement de la Commune et, de manière générale, aux diverses productions réalisées par les programmes déroulés dans la zone.

### ***3.4- Diagnostic institutionnel***

L'objectif est de faire l'état des lieux sur les organisations de base évoluant dans la commune afin d'apprécier leur niveau d'organisation, de représentativité et de fonctionnalité. Il s'agit aussi de connaître et d'analyser les relations de partenariat qu'entretient la commune avec les autres acteurs.

Cet exercice a été réalisé en privilégiant les interviews individuelles et les focus-groups organisés au niveau des zones. Les indicateurs retenus lors des enquêtes des organisations de base sont :

- l'importance des activités menées ;
- la densité du tissu relationnel ;
- la capacité d'organisation ou de gestion.

L'état des lieux a permis d'identifier plus d'une cinquantaine de mouvements associatifs ou groupements évoluant dans le maraîchage, l'arboriculture, la pêche, la transformation des produits, le commerce, l'artisanat, etc. C'est ainsi que l'on a recensé :

Au niveau communautaire :

- la Fédération des Groupements des Femmes et des organismes affiliés ;
- le Collectif des Délégués de Quartiers
- l'Association pour le Développement de Thionck-Essyl
- la Coopérative BloufEmano
- l'Association des Pêcheurs
- l'association des Artisans
- l'Association des Transporteurs
- les Associations d'Essyliens à Dakar et en Gambie, véritables chaînes de solidarité avec la commune
- Etc.

### ***3.5- Définition de zones de concertation***

Pour accroître les chances d'arriver à des résultats reflétant la vision réelle des populations de la commune, la concertation devait être organisée à l'échelle la plus locale. Il a été donc proposé un découpage du territoire communal en quartiers.

Les zones définies d'un commun accord ont été les suivantes :

- **La Zone 1** qui comprend le quartier de Kamanar et ses sous-quartiers
- **La Zone 2** qui comprend le quartier de Batine et ses sous-quartiers
- **La Zone 3** qui comprend le quartier de Daga et ses sous-quartiers
- **La zone 4** qui comprend le quartier de Niaganane et ses sous-quartiers

Ces zones ont été les principaux cadres de fonctionnement de l'animation et de la concertation. Le Conseil Municipal reste, conformément aux principes de la démarche, le cadre de coordination, d'analyse, de synthèse et de validation des propositions et consensus obtenus dans les zones. Mais ses travaux se baseront exclusivement sur les éléments qui émaneront des échanges locaux.

### ***3.6. Des rencontres informelles***

A travers des interviews individuelles de personnes connaissant les réalités socio-économiques, sociologiques, culturelles ou autres ainsi que les prédispositions ou capacités des populations, des institutions locales et des organisations communautaires de base à porter le développement de la commune.

Les informations collectées ont été ensuite croisées à travers des rencontres de focus-group dans les blocs maraîchers et autres lieux de travail.



**Photo 1 & 2 : Focus group dans 2 blocs maraichers**

### ***3.7. Des promenades dans le terroir communal***

A l'aide d'informateurs-clés choisis lors des rencontres de quartiers (3 à 6 informateurs par quartier), des visites ont été organisées dans les différentes zones de production et d'habitat de la commune. Le but de ces visites est de faire un état des lieux des potentialités en ressources et d'analyser avec les populations les difficultés ou contraintes à leur pleine exploitation.

### ***3.8. Des ateliers de priorisation des actions de développement par quartier et au niveau communal***

Les informations collectées par quartier à l'occasion des visites de terrain et durant les interviews individuelles ou de groupes, sont restituées aux populations réunies en atelier-paysan, où elles sont analysées, discutées et hiérarchisées.

A la suite des quartiers, un atelier de priorisation des actions à l'échelle communautaire regroupant les quatre (04) quartiers de la commune a été organisé. Il s'agit d'un exercice de négociation entre les quartiers qui devra permettre de ressortir les priorités de la commune en veillant à un certain rééquilibrage dans la planification des actions à réaliser dans les quartiers.

Enfin, un troisième niveau de priorisation portant sur les besoins communautaires a regroupé uniquement les membres du conseil municipal. Il s'agissait de recueillir et d'opérer un croisement par rapport à la planification établie par les quartiers. En quelque sorte, l'avis de l'organe exécutif sur la priorisation faite par l'ensemble des quartiers réunis.

Les critères de priorisation retenus par les participants sont basés sur :

- la contribution de l'action à la **Sécurité alimentaire**
- **l'Impact socio-économique** de l'action
- **l'Effet d'entraînement** de l'action
- la contribution de l'action à la **Cohésion sociale**.
- la contribution de l'action à solutionner des problèmes **Urgents**.

## **D/LES ACTEURS INTERNES DE LA COMMUNE ET LA DYNAMIQUE PARTENARIALE**

### **I. Le Conseil Municipal**

Organe politique décentralisé, il reste le principal acteur du développement de la Commune de Thionck-Essyl. Issu des dernières élections locales de Mars 2014, le Conseil Municipal compte quarante (40) membres dont 19 femmes. La plupart des conseillers sont des résidents, ce qui facilite et diligente la prise des décisions qui ne peuvent souffrir de quorum.

Le conseil municipal est assisté dans ses prises de décision par un Cadre de Concertation composé des élus locaux, des organisations de base et des membres de la société civile. C'est le bras technique du conseil municipal.

Le Conseil comprend des ressources humaines de qualité et d'un niveau d'instruction important. En effet, 95% des élus sont instruits à différents niveaux : 13% pour le Primaire, 46% pour le Secondaire et 17% pour le Supérieur.

Le bureau du Conseil est composé d'un Président, de 2 vice-présidents et d'un Secrétaire. A coté de ce bureau, neuf (09) commissions ont été mises en place, dirigées par un Président. Il s'agit des commissions :

- Santé
- Education
- Urbanisme et cadre de vie
- Finances
- Sport et culture
- Coopération décentralisée
- Environnement Gestion des Ressources Naturelles
- Sociale
- Domaniale

Le diagnostic du conseil a fait ressortir des besoins en formation dans le cadre du renforcement des capacités des élus pour une maîtrise de la décentralisation (Acte III). De même, des besoins en infrastructures et équipements (matériel informatique et de communication TIC) ont été évoqués comme des priorités du conseil.

Les fonds alloués par l'Etat, notamment les fonds de dotation, l'exploitation des pièces d'état civil constituent les principales ressources financières de la Commune.

## II. Les Organisations Communautaires de Base

Les Organisations Communautaires de Base jouent un rôle important dans la Commune. Elles permettent de trouver des réponses collectives aux problèmes individuels des populations.

On dénombre environ une cinquantaine (50) de mouvements associatifs ou groupements évoluant dans le maraîchage, la transformation des produits, l'arboriculture, le commerce, la pêche, l'artisanat, etc. Ces différentes structures contribuent à améliorer les conditions de vie des populations mais sont confrontées à un manque d'organisation et d'encadrement, de moyens matériels et financiers.

A coté de ces entités existent des mouvements associatifs de jeunesse des quartiers et des organisations communales de plus grande envergure telles que la Fédération des Groupements de Promotion Féminine, l'Association pour le Développement de Thionck-Essyl (ADTE), la Maison Familiale, Karogen Assek, le Collectif des Délégués de Quartiers, etc. Ces dernières organisations sont les véritables moteurs du développement de Thionck-Essyl. Toutefois, malgré leur bonne volonté, ces structures ne sont pas suffisamment appuyées et encadrées.

La liste des institutions et des principales organisations communautaires de base se présente comme suit :

1. Conseil Municipal (CM) y compris le Cadre de Concertation (CC)
2. Fédération des Groupements de Femmes (FGPF) et ses organismes affiliés (KarogenAssek, Maison Familiale)
3. Collectif des Délégués de Quartiers (CDQ) y compris les Conseils de Quartiers (CQ)
4. Conseil Municipal de Jeunesse (CMJ)
5. ASUFOR
6. Zone 14
7. Coordination Locale des Opérateurs en Langues (CLOA)
8. Association des Artisans (AA)
9. Club UNESCO
10. Comités Vallées (CV)
11. Comité de Santé (CS)
12. Association des Pêcheurs (AP)
13. Association des Eleveurs (AE)
14. Association des Transporteurs (AT)
15. Mutuelle de Santé (MS)
16. Coopérative BloufEmano (CBE)
17. Ecurie de Lutte (EL)
18. Dojo
19. Caisse d'Epargne et Crédit (CREC)
20. Dahira
21. Association des Jeunesses Catholiques (AJC)
22. Association pour le Développement de Thionck-Essyl (ADTE)
23. Association des Parents d'Elèves (APE)

### **III. Les Organismes d'appui au développement**

La commune de Thionck-Essyl bénéficie de l'appui d'organismes extérieurs dans le cadre de la coopération décentralisée. L'essentiel de ces organismes s'investissent dans les secteurs de l'éducation et de l'alphabétisation, du maraîchage et de la promotion féminine. On peut citer entre autres:

- ACCIO SOLIDARIA (Coopération Espagnole)
- AMIS DE THIONCK-ESSYL (Coopération Française et Espagnole)
- MEDECINE AIDE PRESENCE MAP (Coopération Française)
- KFW (Coopération Allemande)
- FONDATION MAAGDENHUIS (Coopération Hollandaise)
- FONDATION KEMPES (Coopération Hollandaise)
- TOSTAN (Coopération Italienne)
- IRD USDA (Coopération Américaine)





**pour éviter des doubles emplois dans la réalisation des investissements.**

## **E/BILAN DIAGNOSTIC ET SITUATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA COMMUNE DE THIONCK-ESSYL**

### **I.ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITE**

#### **I.1.SECTEUR PRIMAIRE**

L'activité économique dans la Commune de Thionck-Essyl reste dominée par les branches du secteur primaire.

##### **I.1.1.L'AGRICULTURE**

L'agriculture reste le principal secteur d'activités du monde rural. Elle occupe la frange la plus importante de la population active de la commune. Elle comprend divers sous-secteurs.

##### **1.1. La riziculture**

La culture du riz est l'activité qui occupe le plus la majorité de la population. Elle est pratiquée dans les vallées et dépend essentiellement du régime de la pluviométrie. Le terroir communal est ouvert sur 04 grandes vallées rizicoles dont 03 sont séparées par des bras de fleuve. L'existence de ces cours d'eau est une contrainte majeure à l'exploitation de ces vallées.

Pour faciliter la traversée des fleuves, les populations ont construit des ponts en bois qui les enjambent. Il s'agit d'ouvrages par défaut, régulièrement renouvelés sous la pression des courants d'eau. Le coût des investissements consentis pour ces ouvrages se ressent au niveau de la santé des populations et de l'environnement car, ils réalisés au détriment de la forêt. Il n'est pas exclu que ces vallées soient abandonnées un jour à cause de la charge de travail que requiert le renouvellement des ponts et l'absence d'aménagements permettant d'arrêter ou d'atténuer les effets du sel., La solution envisagée par les populations pour régler cette question, serait d'aménager les pistes d'accès dans les vallées, la construction de ponts sur les fleuves et la réalisation de digues anti sel de ceinture des vallées.



**Photo 3&4** : pistes d'accès aux vallées construites par les populations



**Photo 5:** Pont en bois construit par les populations pour accéder aux vallées



**Photo 6:** Des femmes traversant le 2<sup>ème</sup> pont menant à une autre vallée de riz



**Photo 7** : ce pont qui mène à la plus grande vallée traverse un bras de fleuve qui abrite le projet d'aquaculture du quartier de Batine

L'autre contrainte à l'exploitation des vallées est liée aux aléas climatiques. En effet, la répétition des cycles de sécheresse des années précédentes a favorisé l'avancée de la langue salée et l'acidification des sols.

Le phénomène qui a démarré dans les vallées est également ressenti dans le plateau entraînant la réduction des surfaces cultivables due à la perte de fertilité des sols. Du fait de cette situation, les populations ne sont plus à l'abri de toute crise alimentaire pouvant intervenir à tout moment, ce qui explique en partie le recours de plus en plus aux cultures de rente, notamment le maraîchage et l'arboriculture fruitière perçus comme des solutions à l'insécurité alimentaire.

Pour juguler le mal ou tout au moins atténuer les effets, les populations ont construit des digues anti sel traditionnelles avec des matériaux locaux.

Malheureusement, les ouvrages ne résistent pas à l'érosion pluviale car ils sont faits avec du matériel inapproprié.

La solution la plus adaptée à l'avancée du sel, serait la construction de digues- engins avec des ouvrages de régulation.



**Photo 8:** une digue anti sel traditionnelle construite par les populations

La baisse de la production rizicole trouve également des explications dans:

- l'utilisation de variétés traditionnelles de riz à cycle long,
- l'assèchement rapide des rizières du fait de l'absence d'aménagements hydro agricoles,
- l'absence de maîtrise des techniques modernes de culture (fertilisation et engraissement des sols),
- l'attaques d'insectes,
- la divagation du bétail en période de labour qui pose la problématique de la délimitation des espaces pâturables,
- le mode d'agriculture pratiqué dans les rizières souffre du manque de mécanisation qui s'avère difficile à résoudre à cause des pesanteurs socioculturelles qui régissent la propriété foncière et l'accès à la terre.



**Photo 9** : vallée de Batine fortement pénétrée par le sel





**Photos 10-11** vallées de Niaganane, et de Kamanar (la salinisation est évidente)  
**Photo 12** : dépôt de sel observé dans les vallées





**Photo13-14:** vallée de Daga moins affectée par le sel (c'est une vallée fermée qui possède un minimum d'aménagements contrairement aux autres vallées)

## **1.2. Les autres céréales**

Elles sont constituées par le mil, le sorgho et le maïs. Ces cultures de plateau sont conduites selon les mêmes réalités culturelles du milieu. Le choix des variétés à cultiver, qui est un des facteurs déterminants de productivité est souvent négligé par les paysans.

En outre, le faible apport en fumure organique et en minérale ainsi que l'utilisation très limitée de l'engrais à cause des problèmes d'approvisionnement, n'assurent pas aux cultures une croissance normale et une bonne productivité.

## **1.3. Le maraîchage**

L'activité maraîchère n'est pas spécifique à la zone. Elle est perçue comme une activité d'appoint à la riziculture. Le maraîchage s'est développé dans la commune à la faveur des dernières années de sécheresse. Considéré comme un travail des femmes, le maraîchage fournit l'essentiel des revenus de rente des familles et contribue pour environ 45% dans les besoins d'alimentation des ménages et 55% dans la prise en charge scolaire et sanitaire des enfants.

Les femmes qui occupent la filière sont regroupées par sous-quartier autour de périmètres maraîchers de 1 à 5 ha.

Le plateau de Thionck-Essyl ou “ancienne habitation” est le domaine du maraîchage et des plantations fruitières par excellence. Dans la plupart des quartiers, le plateau se confond à un habitat assez dispersé témoignant ainsi de l’absence d’un plan d’urbanisation cohérent.

Les difficultés rencontrées dans le maraîchage se situent principalement à 3 niveaux :

### **1.3.1. Au niveau des Infrastructures, équipements hydrauliques et moyens d'exhaure**

*Problèmes rencontrés :*

**a)** le vieillissement, l’absence ou l’insuffisance de clôtures permettant de mieux sécuriser les cultures. Tous les blocs ont des problèmes de clôture et beaucoup de clôtures sont faites de piquets de bois ou de fils barbelés qui ne peuvent résister à la divagation des animaux.

**b)** le vieillissement, l’absence, l’insuffisance ou le non fonctionnement des équipements hydrauliques. Les problèmes observés sont :

- \*présence de beaucoup de puits traditionnels précaires
- \*tarissement prématuré des puits qui nécessite des améliorations de profondeur
- \*perte d’étanchéité des bassins
- \*panne du système de pompage solaire (provenant le plus souvent de la pompe immergée ou des batteries)
- \*citernes en plastique trouées
- \*insuffisance du réseau d’irrigation (beaucoup de bassins ne sont équipés de réseau d’irrigation).
- \*manque d’entretien des équipements
  - \*insuffisance du petit matériel de jardinage (brouettes, arrosoirs, pelles, seaux, bassines, sarcloirs, bineuses, etc.)

### **1.3.2. Au niveau de la maîtrise des itinéraires techniques de production**

Le maraîchage souffre d’un manque notoire de techniques appropriées.

- techniques d’identification des maladies et de traitement phytosanitaire (attaques fréquentes des chenilles, des nématodes, etc.)
- techniques de traitement et de fertilisation des sols
- techniques de lutte contre les herbes sauvages qui gênent la croissance des plantes
- techniques de semis et d’irrigation
- techniques de planification des cultures en fonction des besoins du marché d’écoulement
- techniques de transformation des produits (aussi bien maraichers que fruitiers)

### ***1.3.3. Au niveau de la diversification des cultures***

Le maraichage souffre également d'un faible niveau de diversification des cultures. Tous les blocs mettent l'accent sur deux produits (oignon et tomate) à qui, ils consacrent plus de superficies sans que rien ne le justifie sur le marché des ventes.

En dehors des périmètres de Gafanta et de Bougotir 1, où la plupart des légumes consommés au Sénégal sont représentés, les autres blocs se sont limités à 4 ou 5 spéculations voire moins. On note également de faibles relations d'échanges d'expériences entre les différents blocs maraichers.

Contre toute logique économique, les produits qui bénéficient en général d'une forte demande sur le marché des ventes et à des prix plus rémunérateurs tels que le gombo et le petit piment, occupent les superficies les plus faibles.



**Photos 15 & 16 :** 02puits qui témoignent de la nécessité d'une réhabilitation



**Photos 17&18** : 02 puits à améliorer



**Photos -19-20** : 02 châteaux d'eau à réhabiliter



**Photos 21-22** :02 blocs à faible niveau de diversification maraîchère

Au total, l'ensemble des problèmes identifiés dans tous les blocs maraîchers se traduit en :

- besoins d'équipement en infrastructures et petit matériel de jardinage**
- besoins de renforcement des capacités dans les techniques de production et de gestion des projets**

#### 1.4. L'arboriculture

L'arboriculture occupe le plateau ou zone dite "anciennes habitations". Cette activité est toujours à l'état traditionnel, il n'existe que peu de vergers véritables. On note une prédominance d'espèces plus résistantes à la sécheresse, notamment les manguiers, les agrumes et les anacardiés etc.

La production fruitière est faiblement valorisée du fait des attaques d'insectes et des difficultés d'écoulement. Les principaux ennemis recensés dans l'arboriculture sont :

-*Pour les mangues* : la mouche des fruits désignée sous le nom de "mouche blanche", les cochenilles et les bactérioses,

-il existe chez les agrumes de nombreux ennemis : les criquets, les chenilles, les cochenilles, les pucerons, etc., Les bactérioses et les anthracoses provoquent l'avortement des fleurs.

Comme dans le maraîchage, la production fruitière n'est pas diversifiée. Les espèces dominantes sont les manguiers et les agrumes.

Les productions maraîchères et fruitières rencontrent d'énormes difficultés d'écoulement à cause d'une saturation des produits sur le marché due à la surproduction des mêmes spéculations et à l'absence d'une chaîne de conservation et de transformation des produits.



**Photo 23** : production fruitière dans un bloc maraîcher

### **I.1.2. ELEVAGE**

La Commune de Thionck-Essyl est une zone d'élevage mais c'est l'éleveur qui n'existe pas. Ceux que l'on rencontre sont des personnes à qui l'on confie la garde des bovins mais qui n'en sont pas moins les véritables propriétaires.

Ces personnes pourraient se prévaloir de la qualité d'éleveurs si le bétail leur appartenait en propre. Les vrais propriétaires de bétail se préoccupent uniquement d'augmenter leur troupeau au lieu d'en améliorer la qualité. Le mode d'élevage ne connaît pas de changements notables en direction d'une gestion moderne et économique; il s'agit d'un élevage à caractère social ou de prestige ou la richesse se mesure par le nombre de têtes de bétail en sa possession.

Le bétail bovin n'est vendu qu'en cas de besoins sociaux très urgents. Pourtant les possibilités d'une rentabilisation économique du secteur existent bel et bien au regard de la demande locale de viande.

En 2010, le cheptel représentait environ 13% de la production bovine de l'arrondissement, 17% des ovins et des caprins. En terme d'effectif ces chiffres donnent environ 2073 bovins, 814 petits ruminants, 466 porcins, 12 asins et 4016 volailles (**source : CADL de Tendouck, décembre 2014**).

Les problèmes de la filière sont connus ; ils sont liés à:

-l'abreuvement du bétail qui est le plus souvent assuré par les points d'eau en hivernage, alors qu'en saison sèche, l'utilisation de puits se fait avec d'énormes difficultés en raison de leur inadaptation.

-aux pâturages naturels, abondants en hivernage mais qui se raréfient de plus en plus en saison sèche à cause des nombreux feux de brousse qui brûlent presque la totalité du couvert végétal.

Il convient aussi de noter le manque total d'entretien car les animaux sont abandonnés le plus souvent sans conduite en saison sèche, ce qui favorise le vol de bétail.

-A une couverture sanitaire très faible. Les soins les plus élémentaires concernant notamment le déparasitage externe, sont négligés. Ainsi on note parfois des épidémies touchant particulièrement les petits ruminants.



**Photo 24** : un troupeau de vaches en divagation dans une vallée

### **I.1.3. PECHE**

La pêche est une activité peu développée dans la Commune quand bien même, il existe une organisation autochtone de pêcheurs. Les acteurs sont des allogènes de nationalité malienne pour la plupart. Sa pratique reste très limitée dans l'espace. La fin du projet PAMEZ semble avoir éteint les efforts en matière de pêche. On dénombre dans la Commune environ une dizaine de pêcheurs (10) réellement en activité dont une équipe motorisée. La filière connaît les difficultés suivantes :

- le manque d'organisation des pêcheurs
- l'absence de professionnalisation
- l'insuffisance ou le sous-équipement en matériel de pêche (pirogues, filets, moteurs hors bord, etc.) en raison des conditions de crédit jugées inaccessibles,
- la commercialisation des produits de la pêche liée à l'inexistence d'infrastructures (quai de pêche, chambre froide, marché au poisson, etc.)

La pratique de la pêche est aussi confrontée à d'autres contraintes qui relèvent du comportement des acteurs eux-mêmes, il s'agit de :

- la forte pression exercée sur les petites ressources par l'utilisation d'un maillage de filet très petit (pillage des ressources)
- l'absence d'aires marines protégées pour favoriser la reproduction et la croissance des espèces
- l'arrêt des reboisements de la mangrove
- le manque de projets d'aquaculture pour limiter la pression sur les ressources.

**La relance de la filière passe par l'organisation des pêcheurs, leur professionnalisation et leur équipement, mais en veillant sur le pillage des petites ressources par l'utilisation de filets d'un maillage approprié, l'accroissement des reboisements de la mangrove, la création d'aires marines protégées et la mise en place de projets aquacoles.**

## **I.1.4.ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES**

Les problèmes d'environnement sont depuis quelques années bien appréhendés au niveau communautaire mais les actions en faveur d'une bonne gestion de cet environnement sont assez timides.

L'espace communal dispose d'énormes ressources forestières, tant en bois d'œuvre qu'en produits de cueillette. On y rencontre des forêts classées, des bois sacrés et beaucoup d'espèces forestières non ligneuses.

Ces forêts abritent les espèces suivantes : **Khayasenegalensis** (caïlcédrats), **Ceibapentandra** (fromager), **Detariumsenegalense** (kouboukout ou ditakh), **Dialiumguineense** (Sifêmb ou toll), **Adansoniadigitata** (boubak ou baobab), etc. On note aussi la présence d'espèces animales devenues de plus en plus rares.

Des efforts louables sont réalisés par les associations de jeunesse des quartiers dans les domaines de la sensibilisation, de l'éducation, du reboisement, de l'hygiène et de l'assainissement mais le constat qui se dégage est que l'environnement et les écosystèmes communaux sont mal tenus par les populations.

La situation de l'environnement de manière globale peut être résumée comme suit :

- une avancée progressive de la langue salée ;
- un déboisement du plateau pour la production du charbon et le bois d'œuvre
- l'extension de l'habitat sur le plateau qui nécessite de nouveaux défrichements ;
- les feux de brousse même s'ils sont rares ;
- le développement de certaines activités agricoles qui se font au détriment de l'environnement tel que la culture itinérante sur brûlis (pour l'installation des pépinières de riz, etc.) ;

Les problèmes d'environnement se posent également au niveau de l'habitat. En effet, à cause d'une forte concentration humaine dans la commune, des problèmes liés à la pollution sous toutes ses formes (sonore et autres), à l'insalubrité et au manque d'hygiène se posent dans beaucoup de concessions. Il s'y ajoute la non identification de décharges pour la gestion des ordures ménagères solides ou liquides. L'habitat est aussi dégradé par les eaux de pluies.

En effet, la commune de Thionck-Essyl a enregistré ces dernières années de fortes pluies qui ont provoqué une érosion de l'habitat en drainant le sable du plateau vers les vallées. En l'absence de réseau de canalisation des eaux, le phénomène est devenu récurrent.

La gestion des ressources naturelles pose également la problématique de l'aménagement et de la gestion des points d'eau temporaires (mares) qui jouent un rôle important dans la recharge des nappes phréatiques, l'abreuvement du bétail et peuvent être des supports à la pisciculture et à l'élevage de canards.

Aujourd'hui, à cause du phénomène de l'érosion, les mares sont ensablées et ne jouent plus leur rôle.



**Photo 25** : une mare temporaire dans la vallée de Daga

La sauvegarde des écosystèmes du terroir et du patrimoine forestier appelle les actions suivantes :

- sensibilisation des populations contre les abattages anarchiques et abusifs des arbres avec prises de mesures coercitives
- accroissement des reboisements de forêts (plateau et mangrove)
- lutte contre les feux de brousse avec prises de mesures coercitives
- aménagement des mares temporaires (curage et désensablement).
- construction de digues de rétention de sables entre le plateau et les vallées

## **I.2.SECTEUR SECONDAIRE**

### **I.2.1.ARTISANAT ET SOUS-SECTEURS**

L'artisanat local connaît un regain d'intérêt grâce au tourisme mais il souffre d'un manque d'organisation des acteurs. Les gens se transforment en artisans de fortune chaque fois que l'occasion se présente. On dénombre tous les corps de métier dans l'artisanat local:

- sculpteurs sur bois
- potiers
- teinturiers
- forgerons ;
- menuisiers;
- vanniers;
- couturiers
- charpentiers
- puisatiers

Le développement du secteur outre l'inorganisation des artisans est confronté à un manque d'infrastructures et du petit matériel de travail, mais surtout à un déficit d'organisation et de formation..

### **I.2.2. COMMERCE ET MARCHES**

L'activité commerciale est relativement peu développée comparée au potentiel de la commune. Les circuits d'affaires et de commerce sont faiblement représentés. Le commerce est une activité en aval de la production agricole; une grande partie des produits commercialisés est issue des activités agricoles et de la cueillette.

Des difficultés d'écoulement des produits se posent très souvent car les producteurs, malgré leur regroupement en association, ne maîtrisent pas encore les circuits de la commercialisation. D'autre part, le manque d'équipement de froid limite les possibilités d'une bonne commercialisation.

Au plan infra structurel, il existe un marché permanent en construction et peu de boutiques.

Les marchés hebdomadaires qui constituent en milieu rural des moments privilégiés d'échanges, sont inexistants.

La transformation des produits surtout agricoles, quant à elle, bénéficie d'importantes matières premières, mais elle souffre également d'un manque d'infrastructures et d'équipements.

Le développement du commerce reste donc bloqué par l'inexistence d'infrastructures et d'équipements, le faible niveau d'organisation des acteurs et le faible recours au crédit.

### **I.2.3 ACTIVITES DE TRANSFORMATION DES PRODUITS**

Ce secteur fournit à côté du maraîchage l'essentiel des revenus de rente des groupements de femmes mais il est caractérisé par le faible niveau d'équipement en allègement des travaux des femmes.

Les AGR sont de petits projets de quartier gérés par les groupements de femmes. Il s'agit en général des activités de transformation de céréales, de fruits et légumes, des produits de l'artisanat tels que la teinture, la poterie, la savonnerie, etc.

Pour la petite histoire, le groupement des femmes de Bougotir a remporté par deux fois (année 2013 et 2014), le grand prix du Chef de l'Etat pour le maraîchage et la transformation des légumes.

L'équipement reste la principale contrainte au développement des AGR. Le matériel recensé est composé de décortiqueuses à riz, de moulins, de concasseurs de noix de palmistes, etc. Le choix porté sur ces équipements se justifie par la vocation agricole de la commune mais les besoins sont loin d'être couverts.

De manière générale, les projets AGR sont confrontés à des problèmes de gestion et d'écoulement des produits.

- problème d'entretien des équipements
- problème de calcul des amortissements
- problème de tenue d'une comptabilité régulière
- problème de conservation des produits.

### **I.2.4. ELECTRICITE**

Une ligne électrique traverse la commune mais l'accès à l'électricité reste encore pour la grande majorité de la population inaccessible. Les extensions électriques n'ont pas progressé depuis l'installation du courant et beaucoup de ménages attendent encore d'être branchés au réseau.

La commune n'est pas lotie, seul un alignement de l'habitat a été opéré dans certains sous-quartiers. Pour le reste, c'est le mode de l'habitat dispersé qui est de mise rendant difficile l'extension du réseau électrique et l'aménagement d'une voirie.

L'électrification solaire par les ERILs n'a pas été développée pour des usages domestiques mais principalement pour des usages communautaires notamment dans les activités de maraîchage. La plupart des blocs maraîchers sont équipés de kits de pompage solaire.

## **I.3.SECTEUR TERTIAIRE**

### **I.3.1.TRANSPORT**

Les infrastructures routières sont composées d'une route principale bitumée qui relie la commune de Thionck-Essyl à la capitale régionale Ziguinchor via le chef-lieu de département Bignona et d'un réseau de pistes de production qui desservent les villages voisins de Mlomp, Dianki, Kartiack, Djimande.

La caractéristique principale de ces pistes est leur mauvais état pendant l'hivernage du fait de l'érosion pluviale rendant difficile la circulation des personnes et des biens.

Il existe 2 modes de transport dans la commune:

- routier par la route bitumée
- fluvial par pirogue grâce à un réseau de rivières du fleuve Casamance

Des taxis-brousse assurent tous les jours le transport des passagers entre Thionck-Essyl et Ziguinchor, tandis que le transport interne est assuré par des motos à deux roues ou "motos jacarta."

Le transport souffre également de l'inorganisation des acteurs, du manque de gare routière et du vieillissement du parc automobile.



**Photo 26, 27** : route principale bitumée et route intérieure

### **I.3.2.TELECOMMUNICATIONS**

La commune est raccordée au réseau téléphonique. La couverture téléphonique est satisfaisante même si des difficultés sont parfois notées au niveau du réseau. L'usage du téléphone mobile est généralisé et chaque famille en possède au moins un.

Concernant les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) devenues aujourd'hui incontournables, on note que la majorité de la population n'y a pas accès. Seuls la mairie et quelques écoles élémentaires, le CEM et le Lycée en disposent avec parfois des difficultés d'assurer un service permanent.

### **I.3.3.TOURISME**

Le tourisme est certainement l'activité qui souffre le plus du manque d'organisation. Le secteur est représenté par trois campements touristiques dont deux appartenant à des privés. Tous les trois réceptifs font du tourisme rural intégré.

Les principaux atouts du tourisme sont d'une part, la richesse culturelle du milieu et d'autre part, l'existence d'un environnement paysager, source d'attraction des touristes. Parmi les contraintes, on note en plus de l'inorganisation de l'activité, le manque de formation des acteurs et la non diversification de l'offre touristique.

## **I.4. SECTEUR SOCIAL**

### **I.4.1. EDUCATION**

L'éducation demeure un secteur prioritaire dans les politiques locales de développement. Elle contribue de façon déterminante à l'efficacité économique et à l'éveil des citoyens. Toutefois, pour qu'elle joue pleinement son rôle, un minimum de conditions est nécessaire, l'existence d'infrastructures et d'équipements de bonne qualité entre autres.

La Commune de Thionck-Essyl compte cinq (05) écoles élémentaires fonctionnelles de 12 classes chacune, une école franco-arabe, sept (07) écoles préscolaires, un Collège d'Enseignement Moyen, un Lycée et deux (02) écoles privées.

Le cycle élémentaire enregistre en 2014/2015 un effectif total de 2060 élèves répartis entre 1095 garçons et 965 filles (**source** : CODEC Thionck-Essyl, janvier 2015). Il comprend deux (02) groupes pédagogiques.

- Ecole de Batine : 478 élèves
- Ecole de Kamanar : 283 élèves
- Ecole de Daga : 517 élèves
- Ecole de Niaganane : 517 élèves
- Ecole franco-arabe : 165 élèves

La plupart des écoles pilotent les programmes transversaux suivants :

- P.F.I.E. (Programme de Formation et d'Information sur l'Environnement)
- PEPAM (Programme d'Education et à la Prévention des Accidents par Mine)
- ECDP (Education à la Citoyenneté, aux Droits et à la Paix)
- EVF/EMP (Education à la Vie Familiale/Education en Matière de Population)
- Education à la lutte contre le Paludisme et les IST/SIDA
- Festival de théâtre et sports scolaires
- Initiation aux activités scientifiques et technologiques
- Correspondance scolaire

Il convient de signaler l'existence de dix (10) classes en abris provisoires à l'intérieur des écoles de Kamanar, Batine et Daga.

Le CEM compte 22 classes de niveau 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> pour 1109 élèves inscrits dont 572 garçons, 537 filles et 29 enseignants.

Il dispose d'une salle informatique équipée de 10 écrans jugés insuffisants par rapport aux besoins de l'établissement. Les besoins exprimés par le Principal sont estimés à 50 ordinateurs et 10 imprimantes.

Le Lycée de Thionck-Essyl accueille un effectif de 809 élèves de niveau 2<sup>nde</sup> à Terminale et 31 enseignants, soit une moyenne de 1 enseignant pour 26 élèves.

Les problèmes soulignés sont liés à l'insuffisance de salles de classe, du matériel informatique et du matériel de reprographie (photocopieuse,

risographe) ; l'établissement a besoin de disposer d'une salle informatique de qualité.

Par ailleurs, compte tenu de l'éloignement du Lycée par rapport au reste de la commune, les enseignants expriment le besoin de création d'une cantine scolaire. L'enseignement privé est également représenté par deux (02) écoles de cycle secondaire.

-une école privée catholique de 03 classes pour les niveaux 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> avec un effectif total de 37 élèves et 08 enseignants. Les problèmes évoqués par le responsable de l'établissement portent sur la réhabilitation de la toiture de l'école, la construction du mur de clôture, l'électrification et la fourniture en eau par le branchement au réseau du forage.

-une école d'entraide scolaire (ACAPES) en abri provisoire de niveaux 3<sup>ème</sup>, 2<sup>nd</sup>e et Terminale. Le responsable de cette école exprime un besoin de remplacement des abris par des constructions et un équipement en tables bancs et matériel informatique. En termes de résultats scolaires, l'école se positionne assez bien dans la commune.

De manière générale, les difficultés notées sont surtout liées à l'insuffisance des salles de classe et aux conditions de travail des élèves et du personnel enseignant. La commune ne dispose que d'un seul CEM supposé accueillir les élèves de 05 écoles élémentaires. En moyenne 1 élève sur 2 issus de l'élémentaire peut théoriquement trouver une inscription au CEM au regard de la capacité d'accueil de l'établissement, d'où le besoin de renforcement en salles de classe ou la construction d'un 2<sup>nd</sup> CEM exprimé par les populations.

Les problèmes de l'éducation sont récurrents à Thionck-Essyl :

- insuffisance du personnel enseignant au niveau du cycle secondaire
- insuffisance ou manque de matériel informatique
- présence de beaucoup d'abris provisoires
- insuffisance de tables bancs et matériel didactique

Malgré les conditions de travail déplorées, les résultats scolaires sont toute proportion gardée, jugés globalement satisfaisants comparés à la moyenne des écoles des communes rurales.

Pour les années académiques 2013/2014 et 2012/2013, les résultats obtenus par la commune à l'issue des examens sont de (**Sources** : les chefs d'établissement) :

-87% de réussite au CFEE en 2014 contre 85% en 2013

-87% de réussite au BFEM en 2014 contre 56% en 2013

-48% de réussite au BAC en 2014 contre 78% en 2013

L'autre indice de performance scolaire est donné par un taux de redoublement faible par rapport au maximum autorisé de 10%

Cependant, il est à déplorer que le taux de redoublement des filles est plus élevé que celui des garçons, créant ainsi une disparité dans les réussites scolaires.

Parallèlement à l'éducation formelle, on note dans la commune une autre forme d'éducation, notamment l'alphabétisation en langue diola et l'éducation coranique.

## **I.4.2.SANTE**

Les infrastructures en charge de la santé dans la commune sont composées de :

- 01 centre de santé
- 01 poste de santé municipal
- 05 maternités traditionnelles de quartiers.

La santé reste encore un des problèmes majeurs de la commune de Thionck-Essyl. En plus de l'insuffisance de l'équipement et des médicaments, il y a la grande difficulté pour les équipes d'intervenir sur le terrain surtout pendant les périodes sensibles où les maladies endémiques prolifèrent. Le diagnostic du secteur de la santé fait ressortir des difficultés liées aux infrastructures et équipements, au personnel soignant et aux médicaments. Ainsi on note :

*a) un manque d'équipement et de matériel*

- \* matériel de biochimie dans le laboratoire (manque d'appareil de numérisation et de biochimie)
- \* tensiomètres (nombre insuffisant)
- \* appareil de radiographie et de scanner (inexistants)
- \* groupe électrogène (inexistant = impossibilité de faire des réanimations en cas de délestage de courant)
- \* draps et matelas (nombre insuffisant)
- \* tables d'accouchement (nombre insuffisant)
- \* problèmes d'évacuation des malades (une seule ambulance pour tout le Blouf)
- eau courante (mise en service du forage non encore effectuée)

*b) déficit de personnel qualifié (le personnel est composé à majorité d'ASC bénévoles)*

*c) l'accès aux médicaments reste difficile car les coûts sont jugés élevés*

*d) de lourdes charges grèvent encore le budget de fonctionnement du centre de santé dont l'essentiel des ressources provient des fonds de dotation de l'Etat ;*

*e) problèmes d'hygiène notés en hivernage du fait de l'insalubrité*

Le diagnostic a également permis de faire le point sur les affections endémiques, il relève des statistiques hospitalières que :

### **Chez les personnes âgées et/ou adultes**

- 35% des malades admis dans le centre de santé souffrent de paludisme ;
- 22% de maladies cardiovasculaires (hypertension, hypotension ou AVC)

### **Chez les enfants de 0 à 5 ans**

- 20% de parasites intestinaux et de diarrhées ;
- 20% de maladies de la peau ;
- 10% de fièvre jaune ;
- 05% de rougeole et autres maladies.

Les difficultés évoquées par le personnel soignant sont de plusieurs ordres :

**1.** *Le centre de santé* existe physiquement mais sa fonctionnalité laisse à désirer. L'hôpital manque de tout pour assurer une couverture sanitaire minimale :

-manque de personnel qualifié. Le personnel est composé majoritairement d'Assistants en Santé Communautaire qui sont des bénévoles (il y a 3 sages-femmes bénévoles). Ce personnel qui n'a pas le statut de salarié du centre est libre de tout engagement. Sans motivation ni espoir de recrutement, les ASC sont prêts à quitter le centre de santé pour monnayer leurs connaissances ailleurs.

**2.** *Le poste de santé municipal* qui devrait servir d'appoint au centre de santé, a été fermé depuis longtemps. Le personnel du centre de santé justifie cette option par l'insuffisance de personnel qualifié pour le centre à plus forte raison pour le poste de santé municipal.

**3.** *Les maternités traditionnelles* des quartiers construites par les populations avant la création du centre de santé et gérées par des matrones bénévoles avec beaucoup de professionnalisme, ont également été fermées sur injonction des responsables du centre au motif qu'elles présentent des risques de fausses couches ou de mort-nés.

Face à cette situation, certaines personnes ironisent en disant que le seul équipement fonctionnel du centre de santé de Thionck-Essyl est la morgue.



**Photo 28** : centre de santé de Thionck-Essyl

L'amélioration de la couverture sanitaire dans la commune de Thionck-Essyl est aussi liée à la réalisation de certaines actions nécessaires pour assurer sa durabilité. Dans cette perspective, les actions identifiées pour garantir une meilleure couverture sanitaire doivent être :

- L'équipement du centre de santé (médicaments, laboratoire d'analyse, radiographie, scanner, draps, matelas, groupe électrogène, tables d'accouchement, etc.)
- la mise en service du forage
- la réouverture du poste de santé municipal et son équipement
- le recrutement d'un personnel qualifié et en nombre suffisant
- la réouverture des maternités des quartiers
- la fourniture de 02 ambulances avec option de soins itinérants
- la fourniture d'un corbillard
- la formation et/ou le recyclage des Assistants Communautaires en Santé et des matrones rurales pour la poursuite des séances d'IEC.
- l'application du Plan Sésame
- l'application de la gratuité de la césarienne
- l'application de la gratuité des soins aux enfants âgés de 0 à 5 ans

### **I.4.3. HYDRAULIQUE RURALE**

En matière d'hydraulique rurale, la Commune dispose d'un forage de 150 m<sup>3</sup> qui n'est pas encore mis en service et d'un important réseau de puits modernes et traditionnels privés. La carte hydraulique de la commune est complétée par les puits des blocs maraîchers qui servent également de points d'eau de boisson et pour des usages domestiques.

Il faut noter que la plupart des puits, même fonctionnels, posent de réels problèmes d'exhaure car ils ne sont pas équipés.

De manière générale, l'accès à l'eau potable reste encore une difficulté majeure dans la commune de Thionck-Essylà cause du retard dans la mise en route du forage, de l'éboulement des puits ou de leur tarissement prématuré.



**Photo 29&30** : Puits à améliorer dans le quartier de Niaganane

#### **I.4.4.HABITAT-URBANISME ET ASSAINISSEMENT**

Les problèmes de l'habitat sont dus principalement à l'absence de la voirie et à l'application d'une politique rigoureuse en matière d'assainissement. Nous avons noté une certaine opposition à accepter les investissements de voirie de manière générale, au motif pour certains, qu'ils risquent de perturber la configuration de l'habitat actuel et des terres du plateau. Une partie de la population n'est pas prête à accepter le coût foncier des investissements et proposent à la place l'ouverture des routes intérieures tout en respectant le mode de l'habitat.

L'habitat est confronté à des problèmes que l'on peut résumer comme suit :

- Erosion des routes internes et des pistes inter- villageoises par les fortes pluies
- manque de réseaux de canalisations des eaux de pluies
- manque d'éclairage dans la plupart des quartiers
- mise en service du forage non encore effectuée
- insuffisance du réseau d'adduction d'eau
- insuffisance de l'éclairage public
- absence de points de collecte et de gestion des déchets solides
- manque de paratonnerres

L'ensemble de ces difficultés auxquelles est confrontée la commune, posent la problématique de la réalisation de la voirie qui ne semble pas recueillir l'adhésion de toute la population à cause de problèmes fonciers. La solution d'un alignement de la commune a été préférée au lotissement par trois quartiers sur quatre. L'argument qui a été avancé est que le lotissement est à un coût foncier énorme qui risque de provoquer des tensions sociales. Les partisans du lotissement, quant à eux avancent l'argument que : "ne pas accepter le lotissement aujourd'hui, revient à différer les problèmes fonciers et les attributions de terres au moment où la commune se peuple de plus en plus et les Essyliens propriétaires terriens non encore édifiés sur leur sort".

## **I.5. JEUNESSE-SPORT ET CULTURE**

C'est un secteur important dans la vie de la Commune de Thionck-Essyl. La jeunesse représente environ 62% de la population active. Néanmoins, beaucoup de fils du terroir ont préféré s'installer dans les grandes villes et même en Gambie. Ainsi le principal problème demeure l'exode rural consécutif au chômage et à l'oisiveté des jeunes.

Les jeunes sont organisés d'abord par quartier autour de foyers de jeunes et des aires de jeux. Sur le plan infrastructurel, on dénombre dans chaque quartier un foyer des jeunes et un terrain de football.

Toutes les associations de jeunesse des quartiers ont exprimé un besoin de transformation de leurs foyers en centres polyvalents avec chambres de séjour permettant d'améliorer leurs ressources financières.

Le football est la discipline sportive la plus pratiquée dans la commune à côté de la lutte et des arts martiaux. Il revêt un caractère saisonnier puisqu'il est pratiqué pendant les grandes vacances hivernales ("navétanes"). En dehors du football, la commune dispose d'une arène de lutte et d'un dojo.

Le développement du sport est cependant contrarié par un manque d'infrastructures et d'équipements. Les besoins exprimés portent essentiellement sur les travaux de finition du CDEPS, la réhabilitation de la clôture du terrain municipal et l'aménagement de gradins (tribune, pelouse synthétique, piste d'athlétisme, etc.) et la construction de 04 murs de clôture dans les terrains de quartiers.

La culture occupe une bonne place dans la vie de la commune de Thionck-Essyl. Le terroir dispose d'un vaste répertoire culturel aujourd'hui menacé par la cohabitation avec d'autres cultures différentes et le manque d'intérêt des jeunes à s'approprier pleinement la culture du milieu.

L'appropriation de cette culture passe par la maîtrise de la langue Gusiilay. Or, sous l'influence d'autres cultures et langues, le terroir perd de plus en plus ses repères. Le constat est que beaucoup d'Essyliens, surtout les jeunes, préfèrent communiquer dans d'autres langues, même entre eux. Il n'est pas rare de rencontrer des familles d'Essyliens communiquer avec leurs enfants en langues étrangères.

Les actions proposées dans le cadre d'une politique de revalorisation de la culture du milieu passent par :

- la Codification de la langue Gusiilay
- la Protection des sites culturels par des actions de reboisement
- la réhabilitation de l'histoire de chaque site
- l'Organisation des festivals culturels
- l'organisation et l'appui aux sous secteurs de l'artisanat local tels que la poterie, la vannerie, etc.
- la redynamisation de la lutte traditionnelle

**F/ SYNTHESE DES POTENTIALITES DE LA COMMUNE /IMPACT ET INFLUENCE SUR L'ECONOMIE LOCALE**

<b>Potentialités</b>	<b>Problèmes soulevés</b>	<b>Indicateurs</b>	<b>Causes</b>	<b>Conséquences</b>	<b>Solutions-Idees de projets</b>
<p><b><u>AGRICULTURE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence de plusieurs vallées inondées rizicultivables.</li> <li>-Abondance des terres de plateau.</li> <li>-Pluviométrie assez bonne et régulière-</li> <li>-Espèces forestières bien fournies.</li> <li>-Plateau propice au maraichage et à l'arboriculture fruitière</li> <li>-Bonnes connaissances en horticulture.</li> <li>-Diversification des cultures possible</li> </ul>	<p>Déficit vivrier</p>	<p>Baisse de la production céréalière et fruitière</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécheresse ;</li> <li>- Remontée saline ;</li> <li>- Sous-équipement ;</li> <li>- Manque d'intrants agricoles ;</li> <li>- Attaque des cultures par insectes et déprédateurs ;</li> <li>- Exode rural.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sous alimentation ;</li> <li>- Famine ;</li> <li>- Percée de l'économie marchande.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation digues anti-sel ;</li> <li>- Remembrement des terres</li> <li>- Modernisation équipement agricole ;</li> <li>- Utilisation intrants agricoles ;</li> <li>- Renforcement des capacités.</li> </ul>

	<p>Écoulement production horticole difficile</p>	<p>-Détérioration d'une partie de la production</p> <p>-Baisse des revenus.</p>	<p>- Inorganisation des producteurs ;</p> <p>- Manque de moyens d'évacuation des produits ;</p> <p>- Difficultés d'accès zone ;</p> <p>- Mauvaise planification de la production maraîchère ;</p> <p>- Mauvaise tarification des produits.</p>	<p>- Découragement des producteurs ;</p> <p>- Baisse des revenus ;</p> <p>- Faiblesse de l'épargne.</p>	<p>- Promotion des techniques artisanales de conservation et de transformation des produits.</p> <p>- Organisation des producteurs et des circuits de commercialisation.</p> <p>- Encadrement et équipement des producteurs (GPF, GIE, Associations...).</p>
<p><b><u>ELEVAGE</u></b></p> <p>-Pâturages assez bien fournis.</p> <p>-Climat favorable.</p>	<p>Abreuvement du bétail.</p>	<p>- Dessèchement rapide des eaux de surface.</p> <p>- insuffisance puits pastoraux.</p>	<p>- Sécheresse ;</p> <p>- Insuffisance des points d'eau.</p>	<p>- Surpâturage autour des points d'eau (mares).</p> <p>- Divagation du bétail.</p> <p>- Conflits sociaux.</p>	<p>- Réalisation de puits pastoraux dans chaque zone.</p> <p>- Mise en service du forage</p>

	Couverture sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquence des maladies chez les bovins.</li> <li>- Forte mortalité du petit bétail.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance des moyens humains et logistiques du niveau encadrement.</li> <li>- Manque de surveillance des troupeaux.</li> <li>- Réticence des éleveurs à prendre en charge les coûts des médicaments.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution du cheptel.</li> <li>- Blocage du développement du petit élevage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des moyens humains et logistiques de l'encadrement à la base.</li> <li>- Adaptation des médicaments aux besoins ponctuels des éleveurs.</li> <li>- Création de parcs à vaccination dans chaque zone.</li> </ul>
	Vol du bétail	Doléances et plaintes multiples des populations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Divagation des animaux.</li> <li>- Négligence des éleveurs dans la surveillance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution du cheptel.</li> <li>- Perte de revenus.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Redynamisation ou création brigades de surveillance.</li> <li>- Identification par tatouage du bétail.</li> </ul>
<p><b><u>PECHE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Densité du réseau fluvial.</li> <li>-Rivières très poissonneuses et diversité des espèces</li> <li>- Maîtrise des techniques de pêche</li> </ul>	Sous équipement des pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de pirogues pour pêche haute mer</li> <li>- Manque de moteurs HB.</li> <li>-insuffisance des filets de pêche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque d'organisation des pêcheurs.</li> <li>- Accès difficile au crédit pêche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faiblesse des mises à terre.</li> <li>- Risque de prolétarianisation des pêcheurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement des capacités des pêcheurs</li> <li>- Organisation et équipements des pêcheurs.</li> </ul>

<p><b><u>TRANSPORT ET COMMUNICATION</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence de pistes de production.</li> <li>-Transport fluvial un peu développé.</li> <li>-Ligne téléphonique existante dans l'axe routier principal.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvais état des pistes.</li> <li>- insuffisance de pirogues de transport fluvial.</li> <li>- insuffisance du réseau Téléphonique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Doléances et sollicitations multiples des populations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Erosion des pistes.</li> <li>- Manque d'appui en matière de désenclavement.</li> <li>- Manque de moyens propres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Problèmes d'approvisionnement et d'écoulement des produits.</li> <li>- Problèmes d'évacuation sanitaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement pistes communautaires.</li> <li>- Extension réseau téléphonique.</li> <li>- Aménagement débarcadères</li> <li>- Equipement en pirogues transport fluvial.</li> </ul>
<p><b><u>ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence de forêts et bois de village</li> <li>-Diversité des espèces forestières et végétales.</li> <li>-Utilisations multiples des essences.</li> <li>-Pluviométrie assez bonne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence de feux de brousse.</li> <li>- Coupes anarchiques et frauduleuses</li> </ul>	<p>Préoccupation des populations</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisance de programme de sensibilisation.</li> <li>- Négligence des exploitants forestiers.</li> <li>- Timide implication des populations dans la protection forestière.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déforestation</li> <li>- Dégradation des pâturages</li> <li>- Erosion des sols.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre de politiques basées sur une plus grande implication et une meilleure participation populaire aux actions forestières.</li> <li>- Renforcement de la sensibilisation et de l'éducation sur l'environnement.</li> <li>- Equipement des comités de lutte contre</li> </ul>

					les feux.
<p><b><u>COMMERCE/MARCHES</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande réelle et régulière.</li> <li>- Besoins de consommation élevés.</li> </ul>	Inorganisation du secteur.	Doléances des populations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faiblesse des stocks dans les magasins.</li> <li>- Fréquence des ruptures de stocks.</li> </ul>	Accroissement des dépenses de transport vers Ziguinchor ou Bignona pour s'approvisionner	Création de magasins de consommation dans la commune.
<p><b><u>RESSOURCES HUMAINES</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Jeunesse : majorité de la population.</li> <li>- Pluralité d'associations de développement.</li> <li>-Beaucoup de cadres et intellectuels.</li> </ul>	Exode rural	Faible niveau d'animation rurale.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécheresse</li> <li>- Chômage</li> <li>- Sous équipement des activités agricoles existantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminution de la production.</li> <li>- Ralentissement de la promotion économique et sociale des populations.</li> </ul>	Mise en œuvre de projets productifs pour les jeunes dans les domaines de la pêche, du maraîchage, de l'arboriculture et de l'élevage.
<p><b><u>URBANISME ET CADRE DE VIE</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-vaste étendue de plateau inoccupé</li> <li>-assez bonne rationalisation de l'espace</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Habitat dispersé dominant</li> <li>-Voierie inexistante</li> <li>-gestion des ordures ménagères défaillantes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faible niveau d'urbanisation</li> <li>-problèmes d'assainissement récurrents</li> <li>-éclairage public et réseau d'eau insuffisant</li> </ul>	-Non lotissement de la commune	<ul style="list-style-type: none"> <li>-blocage de la politique foncière de la commune</li> <li>-commission urbanisme et cadre de vie moins opérationnelle</li> </ul>	Mise en place d'une politique d'urbanisation rigoureuse (lotissement ou alignement), réseau d'assainissement, réseau d'eau, réseau d'éclairage, gestion des déchets, etc.

# **G/LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE LA COMMUNE DE THIONCK-ESSYL**

A l'issue des analyses réalisées, voici les orientations stratégiques retenues.

## **I.ACTIVITES ECONOMIQUES**

### **1.1. Domaine de l'Agriculture**

Voici les axes stratégiques sur lesquels s'organisent les actions retenues pour le développement de l'agriculture

#### ***1.1.1. Faciliter l'accès dans les zones de culture et récupérer les surfaces cultivables***

Les orientations stratégiques prévues visent :

- le désenclavement des vallées par l'aménagement des pistes d'accès et la construction de ponts sur les fleuves séparant les vallées,
- la lutte contre la remontée de la langue salée et la réhabilitation des sols incultes par la construction de digues anti-sel, d'ouvrages d'art, de digues anti érosives
- l'ouverture à des variétés de semences hâtives et à meilleur rendement agricole
- la poursuite et le renforcement de la politique d'aménagement hydro-agricole pour une bonne maîtrise des eaux de ruissellement.
- l'octroi de terres aux porteurs de projets bancables,

#### ***1.1.2. Accroître les rendements des cultures***

Les orientations stratégiques prévues visent à

- rendre l'eau disponible pour les cultures par le fonçage et la réhabilitation de puits maraîchers,
- renforcer les capacités des acteurs dans les techniques de culture (planification des cultures, techniques de semis, identification des maladies, lutte contre les insectes)
- protéger les cultures,
- faciliter l'accès aux intrants et au matériel agricole,
- respecter le calendrier cultural.
- organiser et améliorer la commercialisation des produits agricoles.
- conserver la nature en liaison avec d'autres secteurs de l'économie rurale.
- réorganiser, renforcer et harmoniser les structures d'encadrement.
- diversifier la production agricole
- former les acteurs en gestion de projets
- former les acteurs dans les techniques commerciales
- construire des unités de transformation et de conservation des produits.

## **I.2. Domaine de l'Élevage**

Voici les axes stratégiques sur lesquels s'organisent les actions retenues pour le développement de l'élevage

### **1.2.1. Accroître la productivité du bétail**

Les orientations stratégiques retenues visent :

- l'amélioration de l'alimentation et de l'abreuvement du bétail par la multiplication des points d'eau (forages et puits).
- la délimitation d'un espace pastoral permettant d'éviter les conflits agriculteurs-éleveurs
- la protection des pâtures contre les feux de brousse.
- l'accroissement du rendement individuel des animaux par une amélioration du mode d'élevage notamment la sédentarisation progressive des troupeaux.
- l'intégration réelle de l'élevage à l'agriculture de manière à promouvoir un élevage de rente.
- l'amélioration de la race par la technique de l'insémination artificielle.
- la professionnalisation du secteur
- la transformation locale des produits d'origine animale, afin de favoriser la création d'emplois d'une part et de donner une plus-value à ces produits en accédant au stade de semi-fini (pré-tannage de peaux par exemple, fabrication de bougies en cire d'abeilles), d'autre part.
- l'organisation des circuits de commercialisation par la mise en place d'infrastructures adéquates tant au niveau de la production que de la commercialisation.
- l'accès au crédit bancaire pour les éleveurs professionnels

### **1.2.2. Améliorer la couverture sanitaire et l'aliment du bétail**

Les orientations stratégiques visent à :

- assurer la présence d'un personnel qualifié dans la commune,
- favoriser le contrôle de la santé des troupeaux
- rendre disponibles les produits vétérinaires et l'aliment du bétail.

### **1.2.3. Sécuriser le bétail**

Les orientations stratégiques visent à

- renforcer la surveillance contre le vol par le marquage du bétail,
- créer des comités de vigilance

### **I.3.Domaine du Commerce, Transformation et Artisanat**

Voici les axes stratégiques sur lesquelles s'organisent les actions retenues pour le développement du Commerce, Transformation et Artisanat

#### ***I.3.1.Faciliter le développement d'activités commerciales***

Les orientations stratégiques visent à :

- disposer d'infrastructures adéquates.
- organiser le secteur au niveau communautaire ;
- appliquer une bonne tarification des produits.

### **I.4.Promouvoir l'artisanat**

Les orientations stratégiques visent la :

- construction d'un centre artisanal,
- organisation et équipement des artisans.
- accès aux crédits pour l'installation de micros entreprises en rapprochant les populations des structures financières.

### **I.5.Domaine de la Pêche**

Voici les axes stratégiques sur lesquelles s'organisent les actions retenues pour le développement de la pêche

#### ***I.5.1.Protéger les ressources***

Les orientations stratégiques visent à :

- moderniser les équipements de pêche par la fourniture de moteurs hors-bords et de filets aux GIE de pêcheurs
- aménager des quais de pêches et des débarcadères
- créer des structures d'accueil, de conservation et de transformation de produits.
- créer des stations de vente d'essence hors bord
- développer l'aquaculture et la création d'aires marines protégées
- rapprocher les pêcheurs des structures de crédit
- réglementer l'exploitation des ressources par le contrôle du maillage des filets
- créer des magasins de vente de pièces détachées de moteurs hors bord.

## **I.6. Domaine des Activités Génératrices de revenus**

Voici les axes stratégiques sur lesquelles s'organisent les actions retenues pour ce domaine :

### ***I.6.1 Alléger les travaux des femmes***

Les orientations stratégiques visent :

- l'acquisition des équipements nécessaires de type moulins à mil, batteuses à riz, décortiqueuses à riz, concasseurs de noix, presses à citron et à assurer la bonne gestion des équipements

## **I.7. Promouvoir un tourisme de proximité dans la commune**

Les orientations stratégiques visent à :

- faciliter la mise en œuvre de structures d'hébergement pour un tourisme de proximité, diversifier l'offre touristique
- former les acteurs.

## **I.8. Renforcer les capacités des femmes**

Les orientations stratégiques visent à :

- former les femmes aux méthodes de transformation des produits ainsi qu'à la gestion.

## **II. ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE**

### **2.1. Domaine de la Santé**

Les axes stratégiques sur lesquels s'organisent les actions retenues en ce qui concerne l'accès à la santé sont :

#### ***2.1.1. Faciliter l'accès aux soins de santé***

Les stratégies prévues visent à :

- renforcer la carte sanitaire et son équipement
- renforcer l'action médico-sanitaire et sociale (médecine préventive, curative, éducative et sociale) ;
- assurer une formation polyvalente du personnel et le recyclage des ASC
- renforcer le personnel qualifié,
- assurer la disponibilité des médicaments
- faciliter l'évacuation des urgences
- faciliter l'accès à la politique sanitaire de l'Etat (plan sésame, gratuité de la césarienne, gratuité des soins aux enfants âgés de 0 à 5ans)
- renforcer la sensibilisation sur l'hygiène et la prévention des maladies.

## **2.2. Domaine de l'Education**

Les axes stratégiques sur lesquels s'organisent les actions retenues en ce qui concerne l'accès à l'éducation sont :

### **2.2.1. Améliorer les conditions de travail et les résultats scolaires**

Les stratégies prévues visent à :

- renforcer la carte scolaire par des constructions, des réhabilitations et des équipements (matériel informatique et didactique)
- construction d'un 2<sup>nd</sup> CEM
- disposer d'un personnel qualifié,
- améliorer les conditions d'hygiène dans les écoles
- sécuriser toutes les écoles par des clôtures.
- faciliter l'accès de toutes les écoles à l'eau potable et à l'électricité
- sensibiliser contre les abandons prématurés de l'école par les jeunes filles.

## **III. GESTION DES RESSOURCES NATURELLES**

Compte tenu de la forte pression qui s'exerce sur les formations végétales et le peuplement faunique d'une part, et de la nécessité d'une intégration harmonieuse des activités forestières dans l'économie locale, les orientations dans le domaine des forêts et de la conservation de la nature sont :

### **3.1. Assurer la régénération de la couverture végétale**

Les stratégies prévues visent à :

- une meilleure éducation des populations (sensibilisation)
- rationaliser l'exploitation des forêts
- accentuer les reboisements
- lutter contre les feux de brousse et les coupes anarchiques et incontrôlées
- créer des réserves pour la protection d'échantillons de formation typique ou spéciale (réserves botaniques, plantes médicinales)
- installer des plantations nouvelles tournées vers la satisfaction à moyen et long terme des besoins en produits ligneux et non ligneux
- protéger les terres cultivables en freinant l'ensablement par l'installation de digues de retenue de sable et la plantation de vétiver
- aménager les mares

## **IV. INFRASTRUCTURES RURALES**

Les axes stratégiques sur lesquels s'organisent les actions retenues pour le développement des infrastructures rurales sont :

### **4.1. Rendre l'eau potable accessible à tous**

Les stratégies prévues visent à :

- mettre en service le forage et étendre son réseau d'eau à tous les quartiers
- accroître le nombre de puits modernes et les équiper de pompes manuelles,

## **4.2. Désenclaver la Commune**

Les stratégies prévues visent à :

- réhabiliter les pistes de production inter villageoises.
- améliorer la couverture téléphonique
- faciliter l'accès aux NTIC et l'ouverture d'un site Web
- élargir le réseau électrique

## **V. Domaine de la Culture, la Jeunesse et les Sports**

Les axes stratégiques sur lesquels s'organisent les actions retenues dans le domaine de la Culture, la Jeunesse et les Sports sont :

### **5.1. Améliorer les conditions d'épanouissement des jeunes**

Les stratégies prévues visent à :

- disposer d'infrastructures sportives opérationnelles et des équipements
- Freiner l'exode rural en facilitant l'insertion des jeunes dans les secteurs productifs ruraux

### **5.2. Revaloriser la culture**

Les stratégies prévues visent à :

- Revaloriser la culture du milieu
- Codifier la langue diola Gusiilay

## **VI. LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DU CONSEIL RURAL**

Voici les axes stratégiques sur lesquels s'organisent les actions retenues dans le domaine de l'appui institutionnel au Conseil Municipal

### **6.1. Renforcer les capacités du Conseil Municipal**

Les orientations stratégiques visent à améliorer la formation des élus et l'équipement de la salle des élus.

### **6.2. Améliorer le fonctionnement de l'institution**

Les orientations stratégiques visent à accroître les ressources financières du Conseil Municipal

## **VII. L'APPUI A LA COHESION SOCIALE**

Voici les axes stratégiques sur lesquels s'organisent les actions retenues pour l'appui à la cohésion sociale :

### **7.1. Promouvoir la stabilité et la cohésion sociale**

La stratégie retenue vise la :

- multiplication des manifestations populaires et la sensibilisation des citoyens sur la paix,
- la création d'un Fonds économique d'insertion et de réinsertion
- l'aménagement des terrains de foot (communautaire et des quartiers).

## H/AXES PRIORITAIRES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE THIONCK-ESSYL

Axes ou Thèmes de développement	Actions	Objectifs	Stratégies
<b>AGRICULTURE</b>	1. Aménagement des pistes d'accès dans les vallées		
	2. Construction de digues anti-sel, anti-érosives et de retenue de sable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protéger les vallées</li> <li>- Restaurer la fertilité des sols.</li> <li>- assurer la sécurité alimentaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apport populations en main-d'œuvre et matières locales</li> <li>- Financement par les structures d'appui au développement</li> </ul>
	3. Construction de ponts sur les fleuves séparant les vallées rizicoles	-désenclaver les vallées et faciliter le transport de la production	Apport populations en main-d'œuvre et matières locales - Financement par les structures d'appui au développement
	5. Renforcement du niveau d'équipement agricole	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroître la productivité de la main- d'œuvre agricole</li> <li>- Améliorer les systèmes culturaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Apport populations en main-d'œuvre et matières locales</li> <li>-Financement par les structures d'appui au développement</li> </ul>
<b>HABITAT- URBANISME- ASSAINISSEMENT (cadre de vie)</b>	1. Assainissement des zones d'habitation (canaux d'évacuation des eaux de pluie)	-Assurer une meilleure gestion de l'environnement de l'habitat rural et du cadre de vie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation</li> <li>- Organisation</li> <li>- Appui externe</li> </ul>
	2. Lotissement des zones d'habitation	-Rationaliser l'implantation de l'habitat rural	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation</li> <li>- Organisation</li> </ul>
	3. Formation de leaders villageois en gestion du patrimoine foncier (chefs, élus locaux)	-Assurer une bonne gestion du patrimoine foncier.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmes de formation des formateurs</li> <li>- Suivi</li> </ul>

	37. Introduction de techniques de production de matériaux locaux de construction.	-Améliorer l'habitat rural.	- Programmes de formation des formateurs - Equipement
	4. Formation des jeunes aux techniques de construction.	-Créer des emplois pour les jeunes.	- Programmes de formation des formateurs - Equipement
<b>EDUCATION</b>	1. Renforcement de la carte scolaire (remplacement des abris par des constructions en dur, construction de nouvelles au niveau du secondaire et équipement de matériel informatiques et de photocopieurs)	-Créer un environnement d'épanouissement sain pour les élèves.	- Main-d'œuvre des populations - Financement des constructions - Equipement
	2. Création d'écoles préscolaires et des cases des tout-petits	-Prédisposer les enfants à des formations de qualité.	- Main-d'œuvre populations - Appui au financement des constructions - Equipement
	3. Alphabétisation fonctionnelle des acteurs économiques à la base	-Accroître les capacités des acteurs économiques	- Programmes de formation des formateurs
	4. Formation des élus locaux	-Doter les élus locaux d'une capacité à assumer correctement et efficacement leur mission (Acte III de la décentralisation)	- Programmes de formation des formateurs
	5. Création de centres techniques polyvalents	-Former des acteurs qualifiés à la base.	- Etudes - Main-d'œuvre populations - Participation organisation régionale - Appui au financement des construction - Equipement

<b>JEUNESSE-CULTURE-SPORT ET LOISIRS</b>	1. Création d'infrastructures sportives multidisciplinaires (football, volleyball, basket ball, lutte)	-Créer conditions d'une pratique saine de sport. -Permettre l'éclosion des talents	- Etudes - Main-d'œuvre populations - Equipement
	2. Protection des sites historiques	Réhabiliter les valeurs culturelles locales.	- Sensibilisation, organisation des populations
	3. Création d'un musée de la commune	Valoriser le patrimoine culturel	- Etudes - Main-d'œuvre populations - Equipement - Formation
	4. Codification du diola Gusiilay	Promouvoir la langue et l'enracinement culturel	-Etudes du projet de codification -Démarche auprès des autorités compétentes -Appui au financement du projet
<b>ENVIRONNEMENT ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES</b>	1. Construction de digues anti-sel, anti-érosives et de retenue de sable.	- Protéger les vallées - Réhabiliter les zones rizicoles.	- Apport populations en main-d'œuvre et matières locales - Financement structures d'appui au développement
	2. Reboisement des forêts de plateau et de mangrove	Réhabiliter les forêts et les espaces écologiques.	- Programmes de formation - Apport de matériel végétal - création de pépinières villageoises
	3. Lutte contre les feux de brousse et l'exploitation abusive et anarchique des forêts	Préserver l'environnement (faune, flore, etc.)	- Sensibilisation, organisation des populations -Comités de vigilance - Petit équipement - Fonds d'appui
	4. Développement de l'apiculture comme moyen de protection des forêts	- Créer les conditions de défense de la nature, créer des emplois. - Augmenter la production de miel.	- Programme formation - Equipement

<b>ELEVAGE</b>	1. Professionnalisation de la filière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accroître les capacités techniques de production</li> <li>- Améliorer les techniques de conservation des produits d'élevage</li> <li>- Rentabiliser la productivité animale</li> <li>- Faciliter abreuvement du bétail par l'accroissement des puits pastoraux</li> </ul>	- Programmes de formation des formateurs
<b>PECHE</b>	1. Développement de l'aquaculture comme moyen de limiter la pression sur les ressources (ostréiculture, pisciculture)	Prévenir les déficits par une production maîtrisée.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmes de formation des formateurs</li> <li>- Investissements</li> </ul>
	2. Formation en techniques de conservation des produits halieutiques	Maîtriser la production et la distribution des produits	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmes de formation des formateurs</li> <li>- Equipement</li> </ul>
<b>ACTIVITES ECONOMIQUES</b>	1. Promotion de la transformation artisanale des produits locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter les revenus des populations</li> <li>- Améliorer l'alimentation des populations</li> <li>- Valoriser les produits locaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programmes de formation des formateurs</li> <li>- Equipement</li> </ul>
	2. Création de marchés hebdomadaires	Accroître les échanges commerciaux pour une promotion des produits locaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation</li> <li>- Etude</li> <li>- Investissement</li> </ul>
	3. Implantation d'une chaîne d'écoulement de produits locaux au travers d'une synergie entre ressortissants et résidents	Accroître les échanges commerciaux pour une promotion des produits locaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation</li> <li>- Etude</li> <li>- Investissement</li> </ul>
<b>SANTE- HYGIENE- ACTIONS SOCIALES</b>	1. Réalisation de puits hydrauliques, extension du réseau du forage et amélioration de puits	- Faciliter l'accès des populations à l'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Main-d'œuvre des populations</li> <li>- Appui financement des matériaux industriels</li> <li>- Appui au financement des constructions</li> </ul>

2. Equipement du centre de santé et du poste de santé municipal en personnel qualifié et en matériel 3. Réouverture des maternités des quartiers et renforcement des capacités des ASC	Assurer la couverture sanitaire de la commune	- Main-d'œuvre populations - Appui au financement matériaux industriels - Appui au financement des constructions
4. Construction de latrines	Améliorer l'hygiène environnementale	- Main-d'œuvre populations - Appui au financement matériaux industriels - Appui au financement des constructions
5. Electrification de tous les quartiers de la commune 6. Accroissement du réseau d'adduction d'eau	Améliorer le cadre de vie des populations	- Prise contacts avec services compétents - Main-d'œuvre populations - Appui au financement matériaux industriels - Appui au financement réalisations
7. Appui à la promotion locale et à l'allègement des travaux des femmes	Développer l'entrepreneuriat local	- Organisation - Formation - Equipement
8. Gestion des conflits	Renforcer la cohésion sociale interne et inter villageoise	- Sensibilisation - Organisation - Appui technique
9. Lutte contre certains tabous défavorables au développement et le chanvre indien	Favoriser les mutations positives propices au développement	- Sensibilisation - Organisation - Projets économique
10. Amélioration des systèmes de gestion des terres	Faciliter l'accès à la terre	- Sensibilisation - Organisation

<b>TRANSPORT ET TOURISME</b>	1. Amélioration des voies de communication terrestre et des conditions transport fluvial 2. Aménagement de débarcadères.	- Faciliter la circulation des personnes et des biens  - Diversifier les moyens de transport en milieu rural	- Participation des populations - Appui externe - Construction de pirogues - Equipement.
	3 Renforcement des capacités de transport fluvial et terrestre	Améliorer les conditions matérielles de voyage.	- Réfection piste - Augmentation parc véhicules transport - Augmentation pirogues transport
	4. Développement de la traction animale	Accroître la capacité de transport rural.	- Programme dressage des bovins - Equipement
	5. Création de circuits touristiques et développement des infrastructures touristiques.	Susciter l'intérêt pour le tourisme intégré.	Organisation
	6. Formation et sensibilisation des acteurs du tourisme et des populations.	Assurer une bonne prise en charge des activités tant du point de vue de la gestion que de la préservation des mœurs.	Sensibilisation
	<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	1. Mobilisation des ressources	Impliquer les populations dans les actions de développement local.
2. Renforcement des capacités techniques organisationnelles et gestionnaires des RH.		Former les acteurs.	Programmes de formation des formateurs
3. Etablissement d'un fichier des ressources humaines.		Identifier les ressources humaines.	- Matériel de collecte - Budget - Matériel traitement.

# I/STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DE LA COMMUNE DE THIONCK-ESSYL

## I.MOBILISATION DES RESSOURCES

A l'état actuel des choses, la commune de Thionck-Essyl ne dispose pas de suffisamment de ressources financières et matérielles propres en dehors du concours des partenaires, depuis que la taxe rurale n'est pas recouvrée, il y a plus de 3 décennies.

Le budget est présentement alimenté par les fonds de dotation de l'Etat et l'état civil dont les recettes servent généralement à assurer les frais de secrétariat.

Le constat qui se dégage de cette situation est que la commune ne dispose pas encore des moyens de ses ambitions. La constitution d'une épargne communautaire est une nécessité car les bailleurs de fonds conditionnent de plus en plus leurs interventions à la contribution locale.

### I.1.Les ressources financières

#### I.1.1.La réhabilitation de la taxe rurale

Pour ce faire, il est urgent de mettre à jour le fichier des impôts afin de connaître le nombre exact de personnes imposables. Le concours d'un agent percepteur est souhaitable.

#### I.1.2.La taxation des activités économiques

L'identification puis la taxation de toutes les activités économiques devront permettre la constitution d'une épargne communale. Dans ce cadre, les activités suivantes pourront faire l'objet de taxation:

- le commerce (boutiques);
- la taxe journalière sur le marché;
- l'exploitation forestière (qui est une compétence partagée);
- le tourisme (recenser les campements, les bars, les restaurants) ;
- la taxe sur les soirées dansantes et autres manifestations autorisées ;
- Etc.

### I.2.Les ressources humaines

L'accent devra être mis sur la dynamique ressortissants / résidents qui jusqu'ici est limitée au niveau quartier. Les relations entre ressortissants et résidents doivent désormais être orientées dans le sens du financement du PDES et gérées au niveau communautaire et non quartier.

Des copies des Plan d'Investissement Communal devront être envoyées aux associations de ressortissants résidents expatriés pour des recherches de financement.

## **II. DEMARCHE ORGANISATIONNELLE DE MOBILISATION DES RESSOURCES INTERNES ET EXTERNES**

Il faudrait beaucoup plus d'initiatives dans le mode d'organisation en vue de la mise en œuvre du plan. Le financement du développement local devra reposer sur la mobilisation des ressources humaines en vue de constituer une épargne communautaire.

Le Cadre de Concertation en rapport avec les commissions spécialisées du conseil communal doivent s'atteler à :

- l'identification des activités économique susceptibles de taxation et leurs opérateurs ;
- le recensement des personnes imposables au titre de la taxe rurale ;
- l'établissement des fiches d'imposition en rapport avec le trésor de Bignona ;
- la fixation des taux d'imposition et des assiettes pour chaque type d'activité ;
- la capitalisation au niveau communal des relations ressortissants / résidents ;
- la sélection des prestataires de services pour la réalisation des infrastructures.

Pour la réalisation des infrastructures, la démarche suivante sera suivie par la Commission de Passation des Marchés du Conseil Communal :

- L'élaboration des dossiers d'appel d'offres (DAO);
  - L'avis d'appel d'offres ;
  - Le retrait du DAO ;
  - L'établissement et la remise des plis ;
  - L'ouverture des plis ;
  - L'évaluation des offres et le classement provisoire ;
  - La qualification et la sélection provisoire ;
  - L'approbation de l'adjudication provisoire ;
  - La sélection définitive après vérification de la capacité technique de l'adjudicataire
  - La signature du contrat
  - L'exécution du contrat ;
  - La création d'un comité de construction ;
  - L'établissement de l'Ordre de Service (OS) :
- 
- Versement de l'avance de démarrage ;
  - Paiement du premier décompte conditionné à un niveau de réalisation du chantier ;
  - Paiement du deuxième décompte conditionné à un niveau de réalisation du chantier ;
  - Réception provisoire et paiement de la 3<sup>ème</sup> tranche ;
  - Retenue de garantie ;
  - Réception définitive et libération de la retenue ;
  - Mise en place des comités d'entretien et de gestion.

# **PLAN D'INVESTISSEMENT CONSOLIDE DE LA COMMUNE DE THIONCK-ESSYL (2015-2019)**

Domaines	Actions envisagées	Localité	Qtés	Années de réalisation					Coût estimatif	Porteurs	Répartition des coûts	
				2015	2016	2017	2018	2019			Apport local	Fonds recherché
Agriculture	<b>1. Aménagement Hydroagricoles</b>											
	-Pistes d'accès dans les vallées + ouvrages	Batine Kamanar Niaganane Daga	01 01 01 01	■					A évaluer après étude Topo	Voir Projets de l'Etat		
	-Construction de ponts sur des bras de fleuve	Batine Kamanar Niaganane	350 m 350 m 350 m	■	■				A évaluer après étude Topo	Voir Projets de l'Etat		
	-Digues anti sel de vallées	Daga Kamanar Batine Niaganane	8 km 12 km 12 km 10 km	■	■				A évaluer après étude Topo	Voir Projets de l'Etat		
	-Digues de rétention sable entre le plateau et les vallées	Daga Kamanar Batine Niaganane	02 02 02 02	■					A évaluer après étude Topo	Voir Projets de l'Etat		
	-Remembrement vallées	Daga Kamanar Niaganane Batine				■	■	■		Voir Projets de l'Etat		
	<b>2. Maraîchage</b>											
	-Remplacement de clôtures	Niaganane Batine Kamanar Daga	3200 m 1900m 2700m 5700m		■	■		■	9 600 000 5 700 000 8 100 000 17 100 000	Coopération décentralisée		
	-Réhabilitation de puits	Niaganane	14		■	■			28 000 000			

		Batine	04					8 000 000	Coopération décentralisée		
		Kamanar	07					14 000 000			
		Daga	05					10 000 000			
	-Fonçage nouveaux puits	Niaganane	07					28 000 000	Coopération décentralisée		
		Batine	10					40 000 000			
		Kamanar	17					68 000 000			
		Daga	31					124 000 000			
	-Réalisation de mini forages	Niaganane	02					10 000 000	Coopération décentralisée		
		Batine	01					5 000 000			
		Kamanar	04					20 000 000			
		Daga	03					15 000 000			
	-Réhabilitation de bassins	Niaganane	08					1 200 000	Coopération décentralisée		
	-Construction nouveaux bassins	Niaganane	36					10 800 000	Coopération décentralisée		
		Batine	24					7 200 000			
		Kamanar	50					15 000 000			
		Daga	90					27 000 000			
	-Réhabilitation systèmes de pompage solaire	Niaganane	01					3 500 000	Coopération décentralisée		
		Daga	01					3 500 000			
	-Extension réseau d'irrigation	Niaganane	4 blocs					11 200 000	Coopération décentralisée		
		Batine	3 blocs					8 400 000			
		Kamanar	5 blocs					14 000 000			
		Daga	6 blocs					16 800 000			
	-Elévation de château d'eau	Daga (Bougotir)	01					1 800 000	Coopération décentralisée		
	-Equipement petit matériel	Tous les blocs	recenser besoins					10 000 000	Coopération décentralisée		

		maraichers	par bloc									
	-Construction magasins de stockage dans les blocs	Niaganane Batine Kamanar Daga	04 03 05 06							20 000 000 15 000 000 25 000 000 30 000 000	Coopération décentralisée	
	-Construction de latrines dans les blocs	Niaganane Batine Kamanar Daga	13boxes 9boxes 15boxes 18boxes							13 000 000 9 000 000 15 000 000 18 000 000	Coopération décentralisée	
	-Formation ou recyclage dans les itinéraires techniques de cultures, de lutte contre les insectes et les herbes sauvages (maraichage et arboriculture)	Tous les blocs + autres groupements producteurs agricoles								A évaluer	Services de l'Etat	
	-Acquisition de 04 véhicules de transport de produits agricoles pour les quartiers	Niaganane Batine Kamanar Daga	01 01 01 01							A évaluer	Association des ressortissant s et diaspora	

<b>Assainissement- Urbanisme et Habitat</b>	-Mise en service du forage et extension du réseau									Voir service hydraulique		
	-Aménagement de canalisations des eaux de pluies	Niaganane Batine Kamanar Daga	03 03 03 04							Voir Projets de l'Etat		
	-Extension du réseau d'électrification									SENELEC		
	-Lotissement de la commune									Service Urbanisme		
<b>Désenclavement</b>	-Aménagement des pistes inter villageoises		03							Voir Projets de l'Etat		
<b>Santé</b>	-Equipement du centre de santé municipal								A évaluer	Voir région médicale +		
	-Appareil numération, radiographie, glycémie, draps, matelas, tensiomètres)									Coopération décentralisée		
	- Acquisition de 02 ambulances									Coopération décentralisée		
	-Acquisition d'1 corbillard									Coopération décentralisée		
	-Acquisition d'1 groupe électrogène									Coopération décentralisée		
-Recrutement de									Organisation			

	<p>personnel suffisant et qualifié</p> <p>-Ouverture du poste de santé municipal et équipement</p> <p>-Réouverture des maternités de quartiers, formation et/ou recyclage des matrones</p>									interne		
										Discuter avec centre de santé + organisation interne		
										Discuter avec centre de santé + organisation interne		
<b>Education</b>	-Construction d'un 2 <sup>ème</sup> CEM									Coopération décentralisée		
	-Construction d'une école élémentaire municipale de 6 classes									Coopération décentralisée		
	-Réhabilitation de classes	Niaganane Daga	06							Coopération décentralisée		
	-Construction murs clôture d'écoles	Niaganane Ecole Arabe	01 01							Coopération décentralisée		
	-Construction de nouvelles classes	Batine Kamanar Lycée	04 04 05							Coopération décentralisée		
	-Finition de classes	Daga	02							Coopération décentralisée		
	-Construction cases des tout-petits	Niaganane	01							Coopération décentralisée		

	-Construction écoles maternelles	Kamanar Niaganane	01 01							Coopération décentralisée Coopération décentralisée		
	-Construction bibliothèque scolaire + 04 ordinateurs + 01 photocopieuse	Kamanar Niaganane										
	Equipement en matériel informatique	Lycée CEM								Coopération décentralisée		
	-Prise en charge des femmes de charges des maternelles	Toutes les écoles maternelles								Organisation interne		
	-Appui des cantines en vivres	Toutes les écoles élémentaires								Voir UNICEF Coop.Italie		
	-Viabilisation + électrification d'écoles + aménagement des pistes d'accès	Niaganane								Organisation interne		
<b>Appui au Conseil Municipal</b>	-Equipement de la salle des élus en matériel informatique + formation									Coopération décentralisée		
	-Formation des conseillers municipaux et des délégués de quartiers dans l'acte III de la décentralisation									Voir ARD + Coopération décentralisée		

<b>Jeunesse- Sport- Culture et Loisirs</b>	-Réhabilitation du mur du stade municipal et aménagement de gradin (guichets, pelouse, tribune, piste d'athlétisme)									Fonds dotation Etat			
	-Finition du CDEPS									Fonds dotation Etat			
	- Construction murs des terrains de sport des quartiers+ aménagement de gradins +pose pelouses	Batine Kamanar Daga									Fonds dotation Etat		
	-Transformation de foyers de jeunes en centres polyvalents avec chambres de séjour et équipement (ordinateurs, vidéo-club, etc.)	Kamanar Daga Batine Niaganane									Organisation interne		
	-Identification des sites et sanctuaires culturels et retraçage de leur histoire (reboisement de ces sites)										Organisation interne		
	-Codification du diola Gusiilay												
<b>Environnement et gestion des ressources</b>	-Aménagement et curage des mares -Reboisement forêts	Tous les quartiers								Fonds de dotation de l'Etat Organisation			

<b>naturelles (EGRN)</b>										interne		
<b>Eleavage</b>	-Fonçage de puits pastoraux + équipement pompage manuel	Niaganane Batine Kamanar Daga	03 02 03 04							PADERCA Coopération décentralisée		
	-Amélioration de la productivité du bétail par insémination artificielle (marquage du bétail)	Tout propriétaire de bétail								Voir service de l'élevage		
<b>Pêche</b>	-Aménagement de quais de pêche	Niaganane Batine Kamanar	01 01 01							Organisation interne		
	-Création d'aires marines protégées	Niaganane Kamanar	01 01							Voir service des pêches		
	-Réhabilitation des locaux du PAMEZ et formation des pêcheurs									Etude projet + recherche financement		
	-Aménagement de bassins piscicoles et ostréicoles	Niaganane Kamanar								Etude projet + recherche financement		
	-Organisation des pêcheurs et équipement en matériel de pêche (pirogues, filets, moteurs hors bord)	Association des pêcheurs								Etude projet + recherche financement		

<b>Infrastructures marchandes</b>	-Construction d'une gare routière et équipement	Commune								Organisation interne		
<b>Commerce et accès au crédit</b>	-Construction d'un abattoir municipal	Commune								Organisation interne		
	-Aménagement d'un espace pour marchés hebdomadaires (loumo)	Commune								Organisation interne		
	-Rapprochement des groupements de producteurs des structures de microcrédit	Commune								Organisation interne		
<b>Activités génératrices de revenus</b>	-Construction d'unités de transformation des fruits et légumes	Tous les quartiers								Coopération décentralisée		
<b>Artisanat</b>	Organisation des artisans et équipement									Coopération décentralisée + organisation interne		
<b>Promotion des filières</b>	-Ouverture du Point Info, organisation des filières et motivation du personnel									Organisation interne + Organisation interne		

# **PLAN D'INVESTISSEMENT ANNUALISE DE LA COMMUNE DE THIONCK-ESSYL**

## ANNEE 2015

Secteur	Actions envisagées	Localité	Qté	Porteur du projet	Maître d'ouvrage	Partenaire	Service technique à mobiliser	Cout total	Répartition des couts	
									Apport CL/pop	Apport partenaire
AGRICULTURE	Aménagement de pistes d'accès dans les vallées + ouvrages	Batine, Kamanar Niaganane Daga	01 01 01 01	Comité vallée BloufEmano	Commune Thionck-Essyl	PPDC	AGEROUTE		2 000 000	
	Construction de ponts sur des bras de fleuve	Batine, Kamanar Niaganane	350 m 350 m 350 m	Comité vallée BloufEmano	Commune Thionck-Essyl	PPDC	AGEROUTE		4 000 000	
	Aménagement de digues anti sel de vallées	Daga, Kamanar, Batine Niaganane	04km 06 km 06 km 05 km	Comité vallée BloufEmano	Commune Thionck-Essyl	PPDC	SDDR		4 000 000	
	Aménagement de digues de rétention sable entre le plateau et les vallées	Daga, Kamanar, Batine, Niaganane	02 02 02 02	Comité vallée BloufEmano	Commune Thionck-Essyl	PPDC	SDDR		2 000 000	
HYDRAULIQUE RURALE	Mise en service du forage et extension du réseau		01	ASUFOR	Commune Thionck-Essyl	SRPF	SRH			
SANTE	Achat appareil de numération (NFS, glycémie)  Achat tensiomètres Achat de matelas Achat de draps			Comité Santé	Commune Thionck-Essyl	Médecine Aide Présence  Amis de Thionck-Essyl	District sanitaire		1 000 000	
	Acquisition d'ambulances pour le centre de santé		02	Comité Santé	Commune Thionck-Essyl	Associations deRessortissan	District sanitaire		1 500 000	

						ts en Europe et Diaspora				
	Acquisition de corbillard pour le centre de santé		01	Comité Santé	Commune Thionck-Essyl	Associations de Ressortissan ts en Europe et Diaspora	District sanitaire		1 500 000	
	Acquisition de groupe électrogène pour le centre de santé		01	Comité Santé	Commune Thionck-Essyl	Associations de Ressortissants en Europe et Diaspora	District sanitaire		1 000 000	
	Recrutement de personnel suffisant et qualifié			Comité Santé	Commune Thionck-Essyl		District sanitaire		1 000 000	
	Ouverture du poste de santé municipal et équipement		01	Comité Santé	Commune Thionck-Essyl		District sanitaire			
	Réouverture des maternités de quartiers, formation et/ou recyclage des matrones et ASC		04	Comité Santé	Commune Thionck-Essyl		District sanitaire		1 000 000	
<b>APPUI AU CONSEIL MUNICIPAL</b>	Equiperment de la salle des élus en matériel informatique + formation			Conseil Municipal	Commune Thionck-Essyl				1 500 000	
	Appropriation de l'acte III de la décentralisation et du PSE			Cadre de Concertation	Commune Thionck-Essyl	PCE/PPDC	SDAD/ARD		800 000	
<b>JEUNESSE - SPORT - CULTURE - LOISIRS</b>	Réhabilitation du mur du stade municipal et aménagement de gradins (guichets, pelouse, tribune, piste athlétisme)		01	Commission sport et culture du conseil municipal	Commune Thionck-Essyl				Fonds de dotation de l'Etat	

<b>PROMOTION DES FILIERES</b>	Ouverture du point info Organisation des filières Motivation du personnel			Point Info ADTE Toutes les organisations de base des producteurs de la commune	Commune Thionck-Essyl					

### ANNEE 2016

Secteur	Actions envisagées	Localité	Qté	Porteur du projet	Maître d'ouvrage	Partenaire	Service technique à mobiliser	Cout total	Répartition des coûts	
									Apport CL/pop	Apport partenaire
<b>AGRICULTURE</b>	Construction de ponts sur des bras de fleuve	Niaganane	350 m	Comité vallée BloufEmano	Commune Thionck-Essyl	PPDC	SDDR		1 000 000	
	Aménagement de digues anti sel de vallées	Daga, Kamanar, Batine Niaganane	04 km 06 km 06 km 05 km	Comité vallée BloufEmano	Commune Thionck-Essyl	PPDC	SDDR		4 000 000	
	Fourniture de grillage dans les blocs maraichers	NiagananeB atine Kamanar Daga	1600 m 1900 m 1350 m 1900 m	Fédération des Groupements de Promotion Féminine	Commune Thionck-Essyl	AccioSolidaria Fondation Maagdenhuis Amis de Thionck-Essyl			2 000 000	
	Réhabilitation de puits dans les blocs maraichers	Niaganane Batine Kamanar Daga	07 05 07 05	Fédération des Groupements de Promotion Féminine	Commune Thionck-Essyl	AccioSolidaria Fondation Maagdenhuis Amis de Thionck-Essyl			2 000 000	
	Réalisation de mini forages	Niaganane Batine Kamanar	02 01 04	Fédération des Groupements de Promotion	Commune Thionck-Essyl	AccioSolidaria Fondation			2 000 000	

		Daga	03	Féminine		Maagdenhuis Amis de Thionck-Essyl				
Réhabilitation de bassins	Niaganane		08	Fédération des Groupements de Promotion Féminine	Commune Thionck-Essyl	AccioSolidaria Fondation Maagdenhuis Amis de Thionck-Essyl			1 500 000	
Construction de nouveaux bassins	Niaganane Batine Kamanar Daga		20 15 30 50	Fédération des Groupements de Promotion Féminine	Commune Thionck-Essyl	AccioSolidaria Fondation Maagdenhuis Amis de Thionck-Essyl			1 000 000	
Réhabilitation de systèmes de pompage solaire	Niaganane Daga		01 01	Fédération des Groupements de Promotion Féminine	Commune Thionck-Essyl	AccioSolidaria Fondation Maagdenhuis Amis de Thionck-Essyl			2 000 000	
Extension de réseaux d'irrigation	Niaganane Batine Kamanar Daga		04 blocs 03 blocs 05 blocs 06 blocs	Fédération des Groupements de Promotion Féminine	Commune Thionck-Essyl	AccioSolidaria Fondation Maagdenhuis Amis de Thionck-Essyl			1 500 000	
Elévation de château d'eau	Daga (Bougotir)		01 bloc	Fédération des Groupements de Promotion Féminine	Commune Thionck-Essyl	AccioSolidaria Fondation Maagdenhuis Amis de Thionck-Essyl			200 000	
Fourniture de petit	Tous les	Besoins		Fédération des	Commune	AccioSolidaria			1 000 000	

	matériel de jardinage	blocs maraichers et autres producteurs	à évaluer	Groupements de Promotion Féminine	Thionck-Essyl	Fondation Maagdenhuis Amis de Thionck-Essyl				
	Construction de latrines dans les blocs	Niaganane Batine Kamanar Daga	13boîtes 9boîtes 15boîtes 18boîtes	Fédération des Groupements de Promotion Féminine	Commune Thionck-Essyl	AccioSolidaria Fondation Maagdenhuis Amis de Thionck-Essyl			2 000 000	
	Formation ou recyclage dans les itinéraires techniques de cultures, de lutte contre les insectes et les herbes sauvages (maraichage et arboriculture)	Tous les blocs maraichers et autres producteurs agricoles	Besoins à évaluer	Fédération des Groupements de Promotion Féminine	Commune Thionck-Essyl	AccioSolidaria Fondation Maagdenhuis Amis de Thionck-Essyl	ANCAR		1 500 000	
	Acquisition de 04 véhicules de transport de produits agricoles pour les quartiers	Niaganane Daga	01 01	Fédération des Groupements de Promotion Féminine	Commune Thionck-Essyl	Associations de Ressortissants en Europe et Diaspora				
	<b>ASSAINISSEMENT-HABITAT ET URBANISME</b>	Aménagement de canalisations des eaux de pluies	Niaganane Batine Kamanar Daga	03 03 03 04	Commission Cadre de vie du conseil municipal	Commune Thionck-Essyl	PADERCA	Service de l'Urbanisme		2 500 000
Extension du réseau d'électrification		Tous les quartiers		Commission Cadre de vie du conseil municipal	Commune Thionck-Essyl		SENELEC			
Lotissement				Commission Cadre de vie du conseil municipal	Commune Thionck-Essyl		Service de l'Urbanisme			

DESENC LAVEM ENT	Aménagement des pistes inter villageoises		01	Commune de Thionck-Essyl	Commune Thionck-Essyl	PADERCA	AGEROUTE			
	Construction d'un 2 <sup>ème</sup> CEM			Commission Education du conseil municipal	Commune Thionck-Essyl	KFW PADERCA	IDEN Urbanisme		1 500 000	
	Construction école élémentaire municipale de 06 classes			CODEC APE	Commune Thionck-Essyl	KFW PADERCA	IDEN Urbanisme		800 000	
	Réhabilitation de classes	Niaganane Daga	06 Ecole APE	CODEC APE	Commune Thionck-Essyl	KFW PADERCA	IDEN Urbanisme		1 500 000	
	Construction murs clôture d'écoles	Niaganane Ecole Arabe	01 01	CODEC APE	Commune Thionck-Essyl	KFW PADERCA	IDEN Urbanisme		1 000 000	
	Construction de nouvelles classes	Daga Batine Kamanar	01 04 04	CODEC APE	Commune Thionck-Essyl	KFW PADERCA	IDEN Urbanisme		3 500 000	
	Finition de classes	Daga	02	CODEC APE	Commune Thionck-Essyl	KFW	IDEN Urbanisme		2 000 000	
	Construction cases des tout-petits	Niaganane	01	CODEC APE	Commune Thionck-Essyl	KFW PADERCA	ANCTP IDEN Urbanisme		2 000 000	
	Construction écoles maternelles	Kamanar Niaganane	01 01	CODEC APE	Commune Thionck-Essyl	Amis de Thionck-Essyl  Association de Ressortissants	ANCTP IDEN Urbanisme		3 000 000	
	Construction bibliothèque scolaire + 04 ordinateurs + 01 photocopieuse	Kamanar Niaganane		CODEC APE	Commune Thionck-Essyl	KFW  Amis de Thionck-Essyl  Association de Ressortissants			2 500 000	

	Prise en charge des femmes de charges des maternelles	Toutes les écoles maternelles		CODEC APE	Commune Thionck-Essyl	Association de Ressortissants ADTE			2 000 000	
	Appui des cantines scolaires en vivres	Toutes les écoles élémentaires		CODEC APE	Commune Thionck-Essyl	UNICEF Coop. Italienne			1 500 000	
	Viabilisation + électrification d'écoles + aménagement des pistes d'accès	Niaganane		CODEC APE	Commune Thionck-Essyl				1 500 000	
<b>JEUNESSE-SPORT- CULTURE- LOISIRS</b>	Finition CDEPS			Commission Sport du Conseil Municipal	Commune Thionck-Essyl	Etat				
	Identification des sites et sanctuaires culturels communautaires et retraçage de leur histoire (reboisement de ces sites)  Codification du diola Gusiilay			Responsables bois sacrés  CLOA	Commune Thionck-Essyl		Service de l'alphabétisation et des langues nationales		1 000 000	
<b>EN VIRONNEMENT</b>	Aménagement et curage des mares	Tous les quartiers		Commission EGRN	Commune Thionck-Essyl		PADERCA		2 000 000	

	Reboisement forêts	Tous les quartiers		Commission EGRN	Commune Thionck-Essyl		Service des Eaux et Forêts		1 000 000	
<b>ELEVAGE</b>	Fonçage de puits pastoraux + équipement pompage manuel	Niaganane Batine Kamanar Daga	03 02 03 04	Association des éleveurs	Commune Thionck-Essyl		PADERCA		4 500 000	
	Amélioration de la productivité du bétail par insémination artificielle (marquage du bétail)	Tout propriétaire de bétail		Association des éleveurs	Commune Thionck-Essyl		Service Elevage			
<b>PECHE</b>	-Création d'aires marines protégées	Niaganane Kamanar	01 01	Association des pêcheurs	Commune Thionck-Essyl		Service des Pêches  Agence Nationale pour l'Aquaculture			
	Aménagement de bassins piscicoles et ostréicoles	Niaganane Kamanar			Commune Thionck-Essyl		Service des pêches  Agence Nationale pour l'Aquaculture			
	Organisation des pêcheurs et équipement en matériel de pêche			Point Info Cadre Concert. Association des pêcheurs	Commune Thionck-Essyl				800 000	
<b>INFRASTRUCTURES MARCHANDES-</b>	-Construction d'une gare routière et équipement			Point Info Cadre Concert. Association des transporteurs	Commune Thionck-Essyl				4 000 000	

	Construction d'un abattoir municipal				Commune Thionck-Essyl				3 000 000	
	Aménagement d'un espace pour marchés hebdomadaires (loumo)				Commune Thionck				1 500 000	
	Rapprochement des groupements de producteurs des structures de microcrédit			Commission Finances du Conseil Municipal	Commune Thionck					
	Construction d'unités de transformation de fruits et légumes			Fédération des GPF de Thionck-Essyl	Commune Thionck	Amis de Thionck-Essyl ADTE			5 000 000	
<b>ARTISANAT</b>	Organisation des artisans et équipement			Point Info Cadre Concert. Association des artisans	Commune Thionck				500 000	

### ANNEE 2017

Secteur	Actions envisagées	Localité	Qté	Porteur du projet	Maître d'ouvrage	Partenaire	Service technique à mobiliser	Cout total	Répartition des coûts	
									Apport CL/pop	Apport partenaire
<b>AGRICULTURE</b>	Remembrement des terres	Toutes les zones réservées à l'agriculture		Comité vallée Blouf EMANO	Commune Thionck-Essyl	PPDC	SDDR			
	Fourniture de grillage dans les blocs maraichers	NiagananeB atine Kamanar Daga	1600 m 1900 m 1350 m 1900 m	Fédération des GPF de Thionck-Essyl	Commune Thionck-Essyl	AccioSolidaria Amis de Thionck-Essyl Fondation Maagdenhuis				
	Réhabilitation de puits dans les blocs maraichers	Niaganane	07	Fédération des GPF de Thionck-Essyl	Commune Thionck-Essyl	AccioSolidaria Amis de				

						Thionck-Essyl Fondation Maagdenhuis				
Fonçage de nouveaux puits	Batine Kamanar Daga	05 05 08	Fédération des GPF de Thionck-Essyl	Commune Thionck-Essyl	AccioSolidaria Amis de Thionck-Essyl Fondation Maagdenhuis	SRH				
Construction de nouveaux bassins	Niaganane Batine Kamanar Daga	16 09 15 30	Fédération des GPF de Thionck-Essyl	Commune Thionck-Essyl	AccioSolidaria Amis de Thionck-Essyl Fondation Maagdenhuis					
Formation ou recyclage dans les itinéraires techniques de cultures, de lutte contre les insectes et les herbes sauvages (maraichage et arboriculture)	Niaganane Daga	01 01	Fédération des GPF de Thionck-Essyl	Commune Thionck-Essyl	AccioSolidaria Amis de Thionck-Essyl Fondation Maagdenhuis	ANCAR				
Acquisition de 04 véhicules de transport de produits agricoles pour les quartiers	Batine Kamanar	01 01	Fédération des GPF de Thionck-Essyl	Commune Thionck-Essyl	Associations de ressortissants en Europe Amis de Thionck-Essyl					
Extension réseau d'électrification	Tous les quartiers		Commission Cadre de vie du conseil municipal	Commune Thionck-Essyl		SENELEC				

	Lotissement			Commission Cadre de vie du conseil municipal	Commune Thionck		Service de l'Urbanisme			
<b>DESENCLAVEMENT</b>	Aménagement des pistes inter villageoises		01		Commune Thionck-Essyl		PADERCA			
<b>JEUNESSE- SPORT- CULTURE- LOISIRS</b>	Construction des murs des terrains de football de quartiers	Batine Kamanar Dada		Commission sport et culture du conseil municipal	Commune Thionck-Essyl					
	Transformation de foyers de jeunes en centres polyvalents avec chambres de séjour	Kamanar Daga	01 01	Commission sport et culture du conseil municipal	Commune Thionck-Essyl					
<b>ENVIRONNEMENT ET GESTION RESSOURCES NATURELLES</b>	Aménagement et curage des mares	Tous les quartiers		Commission EGRN du conseil municipal	Commune Thionck-Essyl		PADERCA			
	Reboisement forêts	Tous les quartiers		Commission EGRN du conseil municipal	Commune Thionck-Essyl		Service des Eaux & Forêts			
<b>ELEVAGE</b>	Amélioration de la productivité du bétail par insémination artificielle (marquage du bétail)	Tout propriétaire de bétail		Association des éleveurs	Commune Thionck-Essyl		Service de l'Elevage			

<b>PECHE</b>	Aménagement de quais de pêche	Niaganane Batine Kamanar	01 01 01	Association des pêcheurs	Commune Thionck-Essyl		Service des pêches			
	Réhabilitation des locaux du PAMEZ et formation des pêcheurs			Association des pêcheurs	Commune Thionck-Essyl		Service des pêches			
	Aménagement de bassins piscicoles et ostréicoles	Niaganane Kamanar		Association des pêcheurs	Commune Thionck-Essyl		ANA Service des pêches			
	Organisation des pêcheurs et équipement en matériel de pêche			Association des pêcheurs	Commune Thionck-Essyl					

### ANNEE 2018

Secteur	Actions envisagées	Localité	Qté	Porteur du projet	Maître d'ouvrage	Partenaire	Service technique à mobiliser	Cout total	Répartition des coûts	
									Apport CL/pop	Apport partenaire
<b>AGRICULTURE</b>	Remembrement des terres	Toutes les zones réservées à l'agriculture		Comité vallée Blouf EMANO	Commune Thionck-Essyl	PPDC	SDDR			
	Fourniture de grillage	Daga	1900 m	Fédération des	Commune					

	dans les blocs maraichers			GPF de Thionck-Essyl	Thionck-Essyl					
	Fonçage de nouveaux puits	Kamanar	04	Fédération des GPF de Thionck-Essyl	Commune Thionck-Essyl					
	Construction de nouveaux bassins	Kamanar Daga	05 08	Fédération des GPF de Thionck-Essyl	Commune Thionck-Essyl					
<b>ASSAINISSEMENT- HABITAT ET URBANISME</b>	Extension du réseau d'électrification	Tous les quartiers		Commission Cadre de vie du conseil municipal	Commune Thionck-Essyl		SENELEC			
	Lotissement			Commission Cadre de vie du conseil municipal	Commune Thionck-Essyl		Service de l'Urbanisme			
<b>DESENC LAVEM ENT</b>	Aménagement des pistes inter villageoises		01		Commune Thionck-Essyl		PADERCA			
<b>JEUNESSE-SPORT- CULTURE-LOISIRS</b>	Transformation de foyers de jeunes en centres polyvalents avec chambres de séjour	Batine Niaganane	01 01	Commission sport et culture du conseil municipal	Commune Thionck-Essyl					
<b>ENVIRONNEMENT ET GESTION RESSOURCES NATURELLES</b>	Reboisement forêts	Tous les quartiers		Commission EGRN du conseil municipal	Commune Thionck-Essyl		Service des Eaux et Forêts			

## ANNEE 2019

Secteur	Actions envisagées	Localité	Qté	Porteur du projet	Maître d'ouvrage	Partenaire	Service technique à mobiliser	Cout total	Répartition des coûts	
									Apport CL/pop	Apport partenaire
AGRICULTURE	Remembrement des terres	Toutes les zones réservées à l'agriculture		Comité vallée Blouf EMANO	Commune Thionck-Essyl	PPDC	SDDR			

<b>ASSAINISSEMENT -HABITAT ET URBANISME</b>	Lotissement			Commission Cadre de vie du conseil municipal	Commune Thionck-Essyl		Service de l'Urbanisme			
<b>DESENC LAVEM ENT</b>	Aménagement des pistes inter villageoises		01		Commune Thionck-Essyl		PADERCA			
<b>ENVIRONNEMENT ET GESTION RESSOURCES NATURELLES</b>	Reboisement forêts	Tous les quartiers		Commission EGRN du conseil municipal	Commune Thionck-Essyl				1 000 000	

## **LES PREALABLES A LA PLANIFICATION**

### **Dimensionnement du Plan et détermination de la capacité de co-financement.**

La variable à partir de laquelle le Plan d'Investissement Communal a été élaboré est la capacité de co-financement. L'analyse de la capacité de co-financement ou de la mobilisation de ressources locales découle d'une sensibilisation préalable sur le financement du développement local.

La faiblesse des ressources de la commune oblige à penser à la recherche d'autres sources de financement.

Les ressources du Conseil municipal

Le diagnostic institutionnel du conseil municipal a révélé des difficultés dans l'exécution du budget du fait de la faible capacité de mobilisation des ressources propres. Le taux de recouvrement des taxes est faible et l'assiette des activités imposables demande à être élargie.

L'élargissement de la base des activités imposables est d'autant plus nécessaire que la participation financière locale est exigée par les partenaires au développement pour toute intervention.

Voici certains des mécanismes de mobilisation de ressources financières locales qui peuvent être expérimentées par la commune de Thionck-Essyl.

1. Une contribution financière individuelle exceptionnelle pour toute personne âgée de 18 ans et plus (la mobilisation se fera par quartier et sous-quartier)
2. La participation des foyers des jeunes à hauteur d'un certain pourcentage de leurs activités récréatives
3. La participation des petits projets de gestion des équipements tels que les moulins, les décortiqueuses à riz, les ateliers de soudure, de menuiserie, d'artisanat, etc.
4. La participation des boutiques et des étals sur les marchés
5. La participation des associations de ressortissants et de la diaspora

Cet exercice permet d'estimer la capacité de mobilisation de ressources locales et donc la capacité de cofinancement du développement local.